

### Conseils d'administration

H. Bieri (CFF) et P.-A. Perritaz (TPF) évoquent leur rôle de représentants du personnel.

Page 5



### Rencontre avec la direction du Congrès

Rinaldo Zobebe et Elisabeth Jacchini, respectivement président et vice-présidente du Congrès, évoquent leur premier – et dernier – Congrès SEV qu'ils s'appêtent à diriger.

Pages 6 - 7



### 1<sup>er</sup> Mai en Egypte

Aïssam Echchorfi, menacé de licenciement par la direction des tl, a fêté le 1<sup>er</sup> Mai au Caire.

Page 19

## Congrès SEV 2011

# Jour J - 12

Le mardi 24 mai prochain se déroulera le Congrès 2011, pour la première fois sur une seule journée. Un vaste programme attend les 250 délégués.

Le Congrès est un évènement très attendu dans un syndicat. C'est notamment l'occasion de décider des orientations à prendre dans le futur. C'est également une occasion pour les sous-fédérations et les sections d'influencer la politique syndicale en

présentant des propositions. Cette année, cette possibilité a été abondamment saisie, puisque ce ne sont pas moins de 21 propositions qui seront à traiter par le Congrès.

Dossier pages 12, 13 et 14



Alexandre Espar

## ÉDITO

### LES EMPLOYEURS ONT AUSSI UN RÔLE SOCIAL À JOUER !

Sur le plan professionnel, il y a toujours eu des personnes moins performantes que d'autres. Il y a encore quelques années, lorsque les ratios de rentabilité n'étaient pas érigés en diktats, ces personnes n'avaient pas trop de difficultés à trouver du travail. Aujourd'hui, c'est rare qu'une entreprise offre un poste à quelqu'un qui n'est pas au top. Pourtant, il y a toujours des gens qui rencontrent des difficultés à suivre le rythme, parfois suite à une maladie ou à un accident. A plusieurs reprises, nous nous sommes entretenus de ce thème avec les CFF. A vrai dire, les CFF avaient déjà créé des places de travail adaptées à des cheminots qui ne réussissaient plus à être cent pour cent performants. Mais ces places étaient rares. Il y a une année, nous avons renouvelé notre appel. Aujourd'hui, les CFF créent cent postes de travail supplémentaires destinés à des collègues qui ont une capacité de travail réduite. Ces postes de travail permettent à des femmes et à des hommes de continuer à pouvoir être actifs au sein des CFF, une entreprise que la plupart d'entre eux ont fidèlement servie durant des décennies. Il est utile de rappeler à l'ensemble des acteurs économiques suisses de suivre l'exemple des CFF. C'est une honte que des gens soient chassés du monde du travail à cause d'une capacité réduite. Les employeurs ont aussi un rôle social à jouer.

Manuel Avallone,  
vice-président SEV

### COMITÉ CENTRAL VPT

Les statistiques du SEV démontrent que la sous-fédération VPT augmente le nombre de ses membres de façon régulière (fin avril, la VPT comptait 10'541 membres). Le secret de cette réussite s'explique par le nombre croissant de personnes qui travaillent au sein des entreprises de transport concessionnaires et par la structure de cette sous-fédération qui réussit à rester proche de ses membres.

Page 11

### VPT TN

## Semaine de 5 jours aux TN ?



HBS

La section VPT TN (Transports publics du Littoral neuchâtelois) demande de rallonger de 12 minutes la journée de travail afin d'obtenir la semaine de 5 jours et la 5<sup>e</sup> semaine de vacances. Si la direction de l'entreprise se montre ouverte à cette double revendication, elle précise toutefois que cela ne devrait rien lui coûter. Les négociations ont démarré.

Page 3

COURRIER  
DES LECTEURSLA CROIX ET LA  
BANNIÈRE

■ Définition du Petit Larousse : c'est ennuyeux à faire. Le 30 avril, le soussigné a eu l'immense plaisir de participer au congrès du parti socialiste vaudois. Entre les mots d'ordre pour les prochaines votations, les recommandations pour soutenir les initiatives tendant à améliorer les conditions de vie des plus démunis et la protection de l'environnement, le congrès a désigné ses candidats pour les élections nationales de cet automne. Deux collègues proches des cheminots ont brillamment passé la rampe : il s'agit de notre secrétaire SEV bien connu, Olivier Barraud et d'Alexandre Rydlo, ingénieur auprès d'Infrastructure CFF et membre du SEV. Nul doute que le moment venu, tous les cheminots vaudois soutiendront sans mesure ces deux candidats... Ce n'était, et de loin, pas la définition du titre.

Malheureusement, le lendemain, le 1<sup>er</sup> mai, Fête du travail, le soussigné, au cortège qui a traversé la ville pour rejoindre Ouchy dans un cadre superbe, s'est trouvé seul avec l'un des rédacteurs de notre journal « contact SEV ». Il faut toutefois relever que le SEV était représenté par une quarantaine de membres de la section VPT TL. Ils arboraient le gilet SEV... L'honneur était sauf. Quelle différence avec les autres syndicats (Unia, Syndicom) représentés en masse, non seulement par les actifs, mais aussi par de nombreux retraités. Et pourtant, les sujets de manifester et à porter à la connaissance du public étaient nombreux : assainissement de notre caisse de pension, dumping salarial, égalité des chances, démantèlement des assurances sociales, financement des infrastructures ferroviaires. Alors là, la définition du titre prend tout son sens : c'est ennuyeux pour l'immense majorité des cheminots.

Les conclusions auxquelles ce week-end me font penser sont que dans notre grande régie, tout le monde est correctement rétribué, assuré d'avoir son pain quotidien jusqu'à la fin de ses jours, que les retenues de salaires, la non-compensation du renchérissement, les facilités de transport, en un mot que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Albert Blondel

Le SEV et les CFF signent le « pacte pour l'encouragement et l'évolution des collaboratrices et collaborateurs CFF »

# Places de travail de niche : du SEV et mise sur rails par

100 nouvelles places de travail de niche dans les divisions et des postes supplémentaires pour la réintégration à Anyway Solutions : les CFF suivent la revendication SEV intitulée « Développement au lieu de démantèlement ».

Il y a une année, le SEV avait fait parvenir un catalogue de demandes aux CFF, sous le titre général de « Le personnel est une plus-value », qui avait pour but de conserver des places de travail et d'en créer. Le

SEV a mis le doigt sur le fait qu'aux CFF, dans certains domaines, il y a des pénuries de personnel, qui pourraient encore s'aggraver à l'avenir, avec le passage à la retraite de la génération baby-boom.

## Conserver le savoir-faire

Le SEV rendait aussi attentif au fait que les CFF n'utilisent que trop peu le potentiel interne : il y a peu de possibilités d'échange de collaborateurs au-delà des frontières des divisions, les CFF laissent donc passer beaucoup de savoir interne, en n'employant pas les personnes ayant un rendement restreint.

## Utiliser le changement de façon positive

Durant les négociations CCT, ces requêtes ont été mises de côté, et sont revenues à l'ordre du jour ces dernières semaines. Le SEV et les CFF se sont mis d'accord sur un « pacte » où les CFF reprennent une grande partie des points cités par le SEV. Les CFF se montrent alors comme un employeur responsable, menant le changement de manière sociale. Le SEV pour sa part renforce sa position de partenaire fiable qui accompagne le changement de façon constructive. Les points essentiels du

pacte sont le passage de « NOA » à un centre du marché du travail (AMC), orienté plus fortement vers les compétences des personnes



Des postes de travail supplémentaires seront créés chez Anyway.

concernées. Les CFF soulignent de plus l'importance de la formation et de la formation continue avec l'ob-

## Horaires TN : mise en place d'une résolution du personnel

# Enfin la semaine de 5 jours ?

La section TN a voté une résolution en novembre dernier, demandant de passer à 492 minutes par jour (au lieu des 480 minutes actuelles), afin d'obtenir la semaine de 5 jours et la 5<sup>e</sup> semaine de vacances tant désirée.

Depuis près d'un mois, les membres de la commission des tours de service SEV, accompagnés de Sébastien Burgy, président de la section et Jean-Pierre Etique, secrétaire syndical SEV, planchent sur de nouveaux horaires pour le personnel roulant, permettant de passer à 492 minutes par jour et donc à 10 jours supplémentaires de congé par année. Ceci leur permettrait de s'aligner sur les conditions existantes pour le personnel administratif et technique.

## Espoirs et craintes du personnel

Les employés TN se réjouissent d'avoir davantage de congés et des tours avec



Les membres du groupe de travail ont rencontré le chef de l'exploitation des TN, Jimmy Erard (2<sup>e</sup> depuis la droite).

moins d'amplitudes. Ils ont par contre peur que des détails puissent faire capoter le projet. Ils craignent également que la fusion prochaine des entreprises de transport neuchâteloises soit utilisée pour maintenir le statu quo.

## Mise en place compliquée

Pour étudier l'introduction de ces nouveaux horaires, le groupe de travail a besoin de l'aide des spécialistes, c'est pourquoi ils ont rencontré, vendredi 6 mai, Jimmy

Erard, chef de l'exploitation des TN. Ce dernier leur a promis le soutien de deux collaborateurs ainsi que la mise à disposition des documents nécessaires sous format informatique. Jimmy Erard explique la position des TN : « Nous ne sommes pas opposés à ce changement, mais il ne doit rien coûter à l'entreprise ni se faire au détriment des conditions de travail du personnel. »

Le groupe de travail devrait terminer ses travaux à mi-septembre, pour une in-

troduction au 11 décembre 2011.

## Les TN seraient des pionniers

La mesure demandée par le syndicat permet la semaine de 5 jours et va donc totalement dans le sens de l'Ordonnance de la loi sur la durée du travail. Les TN feraient office de pionniers, puisqu'il n'y a guère d'entreprises qui fonctionnent ainsi pour l'instant. Toutes les parties sont maintenant d'accord sur le fond, mais il reste à en définir la forme... *Henriette Schaffter*

# une revendication des CFF

objectif de les préparer à leurs tâches futures.

Des postes d'intégration dans les divisions ainsi que des postes supplémentaires chez Anyway Solutions devraient servir au maintien du savoir et à la réintégration. Les collaborateurs CFF qui ne pouvaient jusqu'à présent pas remplir leur fonction pour des raisons de santé ou d'âge devraient pouvoir effectuer des travaux satisfaisants pour eux et utiles pour les CFF. Au total, il en résulte plus de cent postes pour personnes ayant une productivité restreinte.

Ce mardi, le pacte a été signé à la blanchisserie CFF d'Altstetten. Cette blanchisserie est un des lieux ayant les premiers eu des places de travail Anyway.

Le chef du personnel CFF, Markus Jordi, explique: « C'est un devoir pour nous d'entreprendre tout ce qui est possible afin ne pas abandonner ces collaborateurs au marché du travail externe ou même aux assurances sociales. »

## Responsabilité sociale

Les CFF assument ainsi une responsabilité à laquelle beaucoup d'entreprises suisses



Les CFF ont assez de travail pour leurs employés ayant une capacité de travail réduite suite à un accident ou à une maladie.

se dérobent. Le président du SEV, Giorgio Tuti, est revenu sur les débats lors de la dernière révision de l'assurance-invalidité. Le thème de la (ré)intégration est prédominant: les gens ne devraient pas recevoir une rente invalidité sans examen jusqu'à l'âge de la retraite, ils devraient autant que possible trouver un emploi et ainsi recevoir un salaire. Vu qu'il s'agissait d'obliger les entreprises à créer des postes adaptés, les employeurs s'y sont opposés corps et âme au Parlement.

Giorgio Tuti a expliqué devant les médias: « Nous espérons donner un exemple pour de nombreuses entreprises, afin de garder les gens dans la vie professionnelle, malgré des exigences croissantes. »

Le vice-président SEV Manuel Avallone a complété: « Nous nous réjouissons de ce pas réalisé par les CFF, qui remplissent ainsi un point essentiel de nos revendications. C'est un bon début et nous espérons que cela continue dans la bonne direction! »

Peter Moor/Hes

Les CFF et Bombardier testent le nouveau système anti-roulis

## Le train du futur

Les CFF et Bombardier testent dès le 28 avril leur nouveau prototype de bogies. Jusqu'en juillet, un convoi spécial sillonnera le Plateau muni d'un système de compensation du roulis qui permettra aux futurs Intercity de rouler plus vite dans les courbes.

La concrétisation du « contrat du siècle », signé le 12 mai 2010, avance rapidement et dans les temps, se sont félicités les partenaires devant la presse, convoiée à l'usine Bombardier de Yvertois (VD). Les CFF ont passé commande à l'équipementier canadien de 59 trains, pour un montant record de 1,9 milliard de francs.

« Ce projet est absolument clé pour les CFF », a souligné Vincent Ducrot, directeur du trafic grandes lignes des CFF. Le temps de parcours entre Lausanne et Berne doit passer de 66 minutes à 58 minutes pour pouvoir augmenter les cadences sur cette ligne. « Nous espérons que ce matériel nous permettra de gagner 6 minutes. Ces tests nous le diront. »

Les minutes restantes devront être gagnées par des améliorations de l'infrastructure. Quelque 300 millions devront être accordés par les Chambres fédérales à cet effet, en plus de l'adaptation de la ligne Lausanne-Berne au passage des trains à des vitesses supérieures, qui coûtera également 300 à 350 millions de francs, a averti M. Ducrot.

### Plus rapide dans les courbes

Le système de compensation du roulis, baptisé WACO, permet de compenser, jusqu'à 2 degrés, l'inclinaison des wagons dans les virages, due à la force centrifuge. Les convois peuvent ainsi conserver une vitesse plus grande dans les courbes, sans perte de confort pour les passagers, a expliqué Richard Schneider, responsable du projet chez Bombardier.

### Finis le mal de mer

Cette technique n'a rien à voir avec celle qui équipe les ICN (InterCity pendulaires), a souligné Vincent Ducrot. Dans les ICN, le roulis est au contraire accentué de 6 degrés, ce qui peut donner le « mal de mer » à certains passagers. WACO élimine cet effet, assure M. Schneider. *ATS*

## Contrôleur caillassé à Rolle

# Agression à coups de ballast

Vendredi 29 avril, à l'aube, au train 1400 reliant Lausanne à Genève, un agent de train, seul, s'est fait caillasser en gare de Rolle. En descendant du train, notre collègue a été agressé par un usager récalcitrant à qui il avait simplement demandé de retirer ses pieds du siège. Cet acte est intolérable!

Malgré les mesures de renforcement de l'accompagnement des trains « dangereux » le week-end par les CFF, le personnel doit cons-

tater que celles-ci ne suffisent pas. A de nombreuses reprises, les représentants des salariés ont demandé aux CFF d'étendre ces mesures au vendredi matin, particulièrement pour le train 1400 partant de Lausanne à 4 h 20, pour rejoindre Genève. Jusqu'à ce jour, ils ont prêché dans le désert. L'agression totalement gratuite subie par l'agent de train est scandaleuse. Les collègues ne sauront supporter cette situation plus longtemps. La sous-fédé-

ration ZPV exige que les CFF prennent des mesures immédiates pour que l'accompagnement de ce train soit aussi renforcé les vendredis et jours fériés.

Le collègue victime de l'agression a été mis quelques jours en arrêt de travail. Deux pierres l'ont atteint, une à la tête et l'autre à l'épaule. Devons-nous attendre un drame pour que des mesures concrètes soient prises pour prévenir ce genre d'agression? *SEV*

## JOURNÉE DE LA MIGRATION

Samedi 19 novembre à Olten



Pour cette journée nationale de la migration SEV,

les thèmes et le formulaire d'inscription seront envoyés à fin septembre et publiés dans le journal. Toutes les migrantes et tous les migrants (aussi les non-membres du SEV) sont cordialement invités. Nous nous réjouissons d'accueillir une nombreuse participation.

Réservez d'ores et déjà cette date dans vos agendas.

[www.sev-online.ch](http://www.sev-online.ch)

## La dure et mal connue vérité des prix

*Autant s'y préparer : la bataille du rail récemment déclenchée à propos des tarifs CFF et autres transports ferroviaires, qui s'annonce plus âpre encore pour ces prochains mois, est avant tout une bataille de chiffres. Une lutte à coup de francs évidemment, de millions de francs même le plus souvent, mais aussi une affaire de kilomètres, de fréquences, de volumes, d'effectifs, de barèmes. Pas facile de brasser le tout sans tout mélanger. Encore moins simple d'y voir clair.*

*Et pourtant, de ce puits un peu trouble, devrait jaillir la vérité, celle des prix et des tarifs, fondée sur les coûts et les frais effectifs.*

*Bien sûr, certains se contentent d'appliquer systématiquement leur schéma de pensée extrême. Ainsi, les uns prétendent qu'« ils » – patrons et gouvernants – veulent toujours augmenter les prix et les impôts, faisant des usagers et des contribuables les éternelles vaches à lait. Et les autres préconisent à tout coup le frein aux dépenses et à l'endettement, assurant qu'il faut toujours commencer par payer les avantages déjà concédés avant de songer à financer de nouveaux investissements.*

*Avec des interprétations pareillement simplistes, on passe forcément à côté d'une réalité par définition complexe,*



*exigeant une approche sensible et des solutions différenciées. Pire, on mélange les causes et les effets au lieu de les distinguer pour mieux comprendre leurs relations.*

*Revenons à la question des hausses de tarifs CFF qui s'appliqueront dès décembre prochain, dans la mesure où le surveillant des prix les estimera justifiées. A quoi serviront les recettes supplémentaires escomptées ? Pour quelle raison les usagers devront-ils passer à la caisse ? Pourquoi certaines catégories de voyageurs seront-elles davantage sollicitées que d'autres ? Les explications sont multiples, pas toujours convaincantes, parfois surprenantes. Ainsi, on s'étonne de l'augmentation de près de 30% de l'abonnement « Voie 7 » réservé aux moins de 26 ans, alors que les fans des clubs de football, dont le comportement engendre des frais considérables, voyagent en trains spéciaux à des conditions avantageuses. On s'étonne plus encore en lisant que les augmentations prévues n'ont pas pour but premier de produire des recettes supplémentaires mais de réduire l'attractivité de certaines offres s'avérant trop généreuses.*

*La réalité est plus déconcertante encore : les CFF, dont le CEO Andreas Meyer aime à rappeler qu'ils constituent une entreprise et non une œuvre sociale,*

*n'ont aucun espoir d'équilibrer leur budget d'exploitation, pour ne rien dire de leurs investissements. Dès lors, à quoi bon fâcher les usagers pour des recettes supplémentaires évaluées à une modeste quarantaine de millions, sur un important total de produits voyageurs dépassant les 2,6 milliards de francs ? D'autant que l'offre a été améliorée dans une proportion appréciable, sans doute supérieure aux augmentations prévues et que d'autres améliorations, de loin pas toutes financées, sont attendues pour ces très prochains temps. D'autant que par ailleurs les augmentations prévues sont d'avance largement neutralisées par les 200 millions supplémentaires qui seront facturés dès 2013 aux CFF pour l'usage (et l'usure) des voies ferrées, alias des sillons.*

*Les hausses successives de tarifs des CFF ne rattraperont jamais l'augmentation des coûts. Le taux de couverture tendra à baisser, surtout en période d'accroissement du trafic voyageurs, particulièrement fort actuellement. La politique est interpellée. Elle doit affronter l'évidence : les prix ont une vérité qu'il faut déterminer et le cas échéant assumer en pleine connaissance de cause. Cette double exigence de transparence et de réalisme s'impose pour assurer la continuité et l'égalité d'accès aux ressources d'utilité publique. Cela vaut pour les transports ferroviaires comme pour l'énergie électrique, quelle qu'en soit l'origine.*

Yvette Jaggi

Office fédéral des transports

## Nouveau système de prix du sillon

Conformément à la loi sur les chemins de fer, les gestionnaires d'infrastructure ont droit à une rémunération, appelée prix du sillon, lorsque des chemins de fer utilisent leur réseau. Elle doit couvrir les coûts dits marginaux normatifs, c'est-à-dire les coûts additionnels qu'occasionne un train. Les calculs effectués à la suite de l'audit de réseau 2009 des CFF ont montré que ces coûts dépassent les chiffres élaborés avec l'ancien modèle et ce, à rai-

son de 200 millions de francs par an (lire ci-dessus la chronique d'Yvette Jaggi). Avec le nouveau système en question, l'OFT a pour objectif de facturer aux utilisateurs de l'infrastructure les coûts effectifs qu'ils génèrent, conformément à la loi. Il souhaite par ailleurs créer des incitations à mieux exploiter le réseau et à réduire les nuisances environnementales.

L'adaptation du système de prix du sillon est étroitement liée au projet de fi-

nancement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF), projet que le Conseil fédéral a mis en consultation à la fin du mois de mars dernier. Sur le plan juridique, l'adaptation du système de prix du sillon se fait de manière indépendante par la révision partielle de l'ordonnance sur l'accès au réseau, mais sur le plan matériel, l'augmentation envisagée des prix du sillon fait partie du projet FAIF et est coordonnée avec celui-ci. En

effet, le projet FAIF prévoit une participation des utilisateurs via l'augmentation des prix des sillons qui générera des recettes supplémentaires de 300 millions de francs par année. Le système de prix du sillon qui vient d'être mis en consultation vise à garantir, dans un premier temps, une somme supplémentaire de 200 millions de francs annuels à partir de 2013 et, par ailleurs, la couverture minimale des coûts prévue par la loi. Les prix du sillon subiront

une nouvelle hausse en 2017 afin de fournir encore 100 millions de francs de plus par année.

Les milieux intéressés ont jusqu'au 17 juin pour se prononcer sur ce nouveau système. Le Conseil fédéral a déjà annoncé lorsqu'il a mis en consultation le projet FAIF qu'il statuerait définitivement sur l'augmentation des prix des sillons après les vacances d'été et en tenant compte des résultats de ladite consultation. *OFT*

Assemblée de la section GoldenPass

# Des potiches ? Mon oeil !

Est-ce que la section VPT GoldenPass souhaite que le personnel soit représenté au sein du conseil d'administration de l'entreprise ? Cette question a été au cœur de l'assemblée générale de printemps qui a eu lieu le 3 mai à Château-d'Oex.

Pour en savoir plus sur le rôle des représentants du personnel au sein des conseils d'administration, le comité de la section VPT GoldenPass a invité deux collègues membres d'un conseil d'administration : Hans Bieri, secrétaire syndical SEV et membre du conseil d'administration des CFF et Pierre-Alain Perritaz, conducteur de bus, caissier de la section VPT TPF Urbains et membre du conseil d'administration des TPF.

## Devoir de réserve

Pour Hans Bieri, un aspect difficile à gérer pour un représentant des travailleurs, c'est le décalage de temps entre les discussions stratégiques et les décisions opérationnelles. « Nous savons qu'une décision qui aura des retombées importantes sur le personnel sera prise et communiquée douze ou quinze mois plus tard, mais nous ne pouvons pas en parler avec nos collègues du syndicat parce que nous sommes tenus au devoir de réserve. » Pierre-Alain Perritaz connaît aussi cette contrainte. « Parfois c'est difficile de se taire, surtout lorsque cela concerne des choix qui auront des retombées directes sur le personnel. Alors je fais le poing dans ma poche. »

## « On est écoutés »

Si les membres d'un conseil d'administration doivent se tenir à ce fameux devoir de réserve, cela ne veut pas dire que les représentants du personnel restent muets durant les séances. « Je suis conducteur de bus, je connais la réalité du terrain, j'entends ce que me rapportent mes collègues et ce que disent les usa-



Hans Bieri, à gauche, et Pierre-Alain Perritaz ont passionné leur auditoire en parlant de leur expérience de représentants du personnel respectivement au sein des conseils d'administration des CFF et des TPF. Une représentation utile pour le monde ouvrier où ils ne sont en tout cas pas les potiches de service, comme le veulent bien faire croire les détracteurs de la participation du personnel au sein des conseils d'administration.

gers, je peux vous garantir que lorsque je m'exprime dans la cadre d'une séance du conseil d'administration je suis écouté », résume Pierre-Alain Perritaz. Même son de cloche de la part de Hans Bieri. « On est écoutés parce que les autres membres du conseil d'administration sont généralement des managers qui ne connaissent

pas ou très mal la réalité du terrain. »

## Un mandat qui n'est pas compatible avec la fonction de président de section

Pour Pierre-Alain Perritaz et Hans Bieri, une chose est claire, les représentants des travailleurs au sein des conseils d'administration ne doivent pas en parallèle assumer

la fonction de président de section. Un avis partagé par Gilbert D'Alessandro, président de la section VPT TPF Urbains, la même section au sein de laquelle milite Pierre-Alain Perritaz. « Le rôle d'un président de section c'est de faire bouger les choses. Je ne pourrais pas jouer ce rôle d'agitateur si j'étais membre du conseil d'administration.

## « MES MEMBRES ME SUIVENT »

Les membres de la section VPT GoldenPass, ont appris que leur secrétaire syndical Olivier Barraud a été nommé candidat du Parti socialiste vaudois



Olivier Barraud, candidat au Conseil national, et Daniel Monod, candidat à la commission des horaires...

pour briguer cet automne un poste au Conseil national. Une information livrée par le président de section Daniel Monod. Ce dernier, au terme de l'assemblée, a annoncé que les membres pouvaient tranquillement finir leur verre en attendant le train de 22 h 06 pour Montreux. Mais le train a quitté la gare de Château-d'Oex à 21 h 52, selon le nouvel horaire en vigueur depuis décembre 2010. Le président avait encore en tête l'ancien horaire. Il a vite fallu demander aux quelques automobilistes présents au Buffet de la Gare de Château-d'Oex de rejoindre à toute vitesse la gare de Rossinières où le train pour Montreux a effectué un arrêt prolongé pour attendre les retardataires qui ont déboulé à toute vitesse. Le train a pu rattraper son retard et est arrivé à l'heure en gare de Montreux. Bien entendu, le président Daniel Monod en a entendu de toutes les couleurs. Mais l'homme n'a pas la langue dans sa poche : « C'est la preuve que mes membres me suivent ! »

AC

## NÉGOCIATIONS

L'assemblée de printemps de la section VPT GoldenPass a tracé les grandes lignes de son cahier de revendications pour les négociations salariales 2012 : pleine compensation du renchérissement, octroi de rentes-ponts pour les départs à la retraite anticipés et une semaine de vacances supplémentaire pour tous (deux jours ont déjà été obtenus, il n'en reste plus « que » trois à obtenir).

AC

Ce qui ne veut pas dire que le représentant des travailleurs au sein du conseil d'administration est isolé. Non, c'est une courroie de transmission très utile, qui nous permet de faire entendre notre voix au sein du conseil d'administration, notamment lorsque la direction de l'entreprise ne veut pas nous entendre. »

## Représentation alibi ?

Lors du débat qui a suivi les interventions de Bieri, Perritaz et D'Alessandro, une question clé a été posée : finalement, est-ce que les représentants des travailleurs ne servent-ils pas d'alibi au sein d'un conseil d'administration, une instance décisionnelle à large majorité patronale ? Ni Hans Bieri, ni Pierre-Alain Perritaz n'ont l'impression de jouer le rôle des potiches de service. L'un et l'autre s'estiment être écoutés, il leur est arrivé de pouvoir orienter certaines décisions stratégiques de manière plus favorable pour les travailleurs.

## Les employés du GoldenPass demandent à être représentés au sein du conseil d'administration de leur entreprise

Au terme de ce débat, l'assemblée de la section VPT GoldenPass s'est déclarée favorable, à l'unanimité moins une voix, à la participation du personnel au sein du conseil d'administration de la compagnie MOB GoldenPass. Une affaire à suivre.

Alberto Cherubini



» J'espère que l'on saura maintenir un certain fair-play dans les discussions du Congrès. «

Elisabeth Jacchini, présidente centrale SBV

Elisabeth Jacchini et Renato Zobele dirigeront le Congrès avant de quitter la présidence du Comité SEV et du Congrès

## « Le Comité est sur le bon chemin »

Dès janvier 2010, Rinaldo Zobele et Elisabeth Jacchini sont respectivement président et vice-présidente du nouveau Comité SEV. De par leurs fonctions, le 24 mai prochain, ils présideront le Congrès. Ensuite, ils renonceront à cette double responsabilité. Ci-dessous, ils donnent les raisons qui les ont poussés à vouloir quitter la présidence du Comité et font part leurs attentes pour le Congrès. Ils nous parlent également des défis auxquels seront confrontées les sous-fédérations SBV et LPV qu'ils dirigent.

**contact.sev:** Le 24 mai vous dirigerez le Congrès. Quels en seront les principaux enjeux ?

**Rinaldo Zobele:** Comme ce sera un Congrès d'un jour, il n'y aura que deux invités qui monteront à la tribune : Peter Füglistaler, directeur de l'OFT et Paul Rechsteiner, président de l'USS. Les délégués devront débattre sur les six textes d'orientation, sur la charte SEV et sur les propositions. Il faudra élire la nouvelle présidence du Comité et la commission de gestion.

**Qu'attendez-vous de la part des délégués pour que ce Congrès soit un succès ?**

**R. Zobele:** J'espère que le congrès traitera les points

de l'ordre du jour de manière expéditive et que le candidat proposé pour me succéder à la présidence du Comité et du Congrès sera élu et qu'on lui accordera la même confiance qui m'avait été accordée.

**Elisabeth Jacchini:** C'est le premier Congrès que nous dirigeons, nous allons donc le présider au mieux...

**R. Zobele:** ... et le dernier !

**E. Jacchini:** ... mais ça ne sera pas si simple que cela : nous devons tenir compte des traductions dans nos trois langues et d'un ordre du jour minuté. Nous devons faire en sorte que l'ordre du jour et l'horaire soient respectés tout en étant flexibles et

prompts à réagir rapidement en cas d'imprévus. J'espère que nous saurons faciliter la participation active des délégués afin que cette journée puisse être enrichissante pour eux. Quelques propositions risquent de susciter des débats animés. J'espère que l'on saura maintenir un certain fair-play dans les discussions.

**Après le Congrès, vous quitterez vos fonctions respectives de président et de vice-présidente du Comité et du Congrès. Pourquoi ?**

**R. Zobele:** Comme tous les présidents centraux des sous-fédérations du SEV, mes responsabilités syndicales me prennent beaucoup de

temps. C'est très difficile de concilier vie professionnelle, vie familiale et engagement syndical. Surtout durant des périodes comme l'année passée où le renouvellement

» Le Comité devrait s'occuper davantage de la conduite stratégique du SEV. « Elisabeth Jacchini

de la CCT CFF nous a demandé un surcroît considérable d'énergie. Par trois fois, je viens d'avoir des problèmes de santé. Lorsque notre corps commence à lancer des signaux d'alerte, il faut savoir lever le pied. Voilà pourquoi j'ai décidé de renoncer à cette présidence. J'aurais bien aimé poursuivre, la fonction me plaît.

Ceci dit, je continuerai à présider avec toute mon énergie ma sous-fédération LPV, d'autant plus que durant les prochaines années nous devons faire face à d'impor-

tants changements au sein de la corporation des mécaniciens CFF.

**Et toi Elisabeth, pourquoi démissionnes-tu ?**

**E. Jacchini:** Début 2010, il y a eu passablement de tiraillements lors de l'élection de la présidence du nouveau Comité SEV. Ces tensions ont subsisté durant les mois qui suivirent cette élection. Ensuite les choses se sont améliorées. Toutefois je trouve que le Comité n'a toujours pas trouvé sa vitesse de croisière et en ma qualité de vice-présidente, je ne vois pas comment je pourrais faire évoluer les choses. Un changement de la présidence devrait faire souffler un vent nouveau.

**Quel devrait donc être le rôle du Comité SEV ?**

**E. Jacchini:** Le Comité devrait s'occuper davantage de la conduite stratégique du SEV. Mais cela présuppose que ses membres aient une connaissance pointue des dossiers. Par la force des choses, la direction du syndicat possède quelques longueurs d'avance, ce qui est parfaitement compréhensible. Dès lors, la fonction

### BIO

**Elisabeth Jacchini** (60 ans) préside la sous-fédération du personnel des gares et de la vente SBV depuis 2009. Un emploi qu'elle occupe à 100%. Auparavant, elle a travaillé au sein du Syndicat de la communication. Après avoir effectué un apprentissage de vendeuse, elle s'est spécialisée dans le domaine de la formation continue pour adultes. Elle a été très active en politique : en 2000, elle a présidé le législatif de la commune de Berthoud. Elle est mariée et mère de deux enfants adultes. Loisirs : photo, cuisine, lecture et jardin.

**Rinaldo Zobele** (48 ans) est également entré en fonction en 2009 comme président central de la sous-fédération des mécaniciens CFF LPV. De 1979 à 2001 il a travaillé comme contrôleur et chef de train aux CFF. Ensuite il a suivi une formation de mécanicien. Dès 2003, il travaille à 100% comme mécanicien au dépôt de Bâle. Il habite à Grosswangen (LU) avec sa femme et leurs deux enfants. Loisirs : famille, jass et football.



Rinaldo Zobele: « Lorsque notre corps commence à lancer des signaux d'alerte, il faut savoir lever le pied. »

# INTERVIEW

Beatrice Fankhauser



Elisabeth Jacchini:  
« J'ai beaucoup de respect pour mes collègues président centraux, qui sont à temps partiel à la tête de leurs sous-fédérations. Je suis largement occupée avec mon emploi à 100% pour la SBV. »

stratégique du Comité devrait être encore davantage accentuée. Par exemple, six mois après le congrès, le Comité devrait avoir les moyens de faire le point pour savoir où nous en sommes avec l'application des textes d'orientation et la Charte SEV. Le Comité devrait pouvoir déjà imaginer quel sera le contenu de la CCT CFF après 2014 et non pas être saisi de ce dossier six mois à peine avant les négociations.

**R. Zobe:** Oui, nous avons pris connaissance du contenu de certaines conventions collectives après que les négociations aient eu lieu. J'estime que nous devrions être informés des enjeux d'une CCT avant que les négociations soient terminées. Nous devrions savoir ce que veulent les entreprises et ce que veulent nos sections, connaître le rapport de force existant, pour pouvoir fournir quelques suggestions

**R. Zobe:** Il pourrait travailler de manière plus expéditive. Dans ce sens, le changement de présidence sera bénéfique pour le Comité, cela apportera de nouvelles idées. Nous deux, nous avons été confrontés à la difficulté de devoir prendre les rênes d'une toute nouvelle structure. Je pense malgré tout que le Comité est sur la bonne voie pour devenir ce que nous avons voulu qu'il soit.

2013, et qu'une adaptation des structures pourra y être décidée.

**Maintenant parlons de vos sous-fédérations : en tant que présidents centraux, face à quels défis êtes-vous confrontés ?**

**E. Jacchini:** Actuellement, à la SBV, nous avons entrepris beaucoup de chantiers. Nous ne sommes pas d'accord avec la classification des chefs du mouvement au sein du nouveau système salarial. Nous devons également négocier avec les CFF l'application du nouveau système salarial pour la police ferroviaire. A la SBV, nous avons plusieurs branches professionnelles : au sein de la division Voyageurs, nous avons nos collègues de la vente et ceux de la police ferroviaire ; au sein d'Infrastructure, nous avons les agents du mouvement et les employés de Securitrans chargés de surveiller les chantiers. Nous avons 14 sections réparties dans toute la Suisse. Ces temps-ci, mais cela dure déjà depuis un certain nombre d'années, nous avons affaire avec la centralisation des postes de commande et le trafic est de plus en plus géré à distance. De

nombreux membres sont concernés par ces centralisations, il faut trouver des solutions pour leur avenir professionnel. Par ailleurs, nous sommes impliqués dans les négociations pour la mise sur pied de la CCT CFF Cargo International. En plus de tout cela, nous nous sommes engagés dans des discussions avec nos collègues de la VPV pour explorer la possibilité d'une éventuelle fusion entre nos deux sous-fédérations.

**R. Zobe:** Dès le 1<sup>er</sup> janvier de cette année, nous avons mis en place un nouveau comité central. Nous pouvons désormais compter sur quatre vice-présidents représentant chacun leurs collègues travaillant pour CFF division Voyageurs, Cargo CFF, BLS ou RhB. Les membres de ces quatre groupes siègent ensemble une fois par année. Cette assemblée, avec l'assemblée des délégués, favorise la collaboration entre mécaniciens travaillant sous des directions différentes. Bien entendu, nous sommes aussi impliqués dans les négociations de la nouvelle CCT SBB Cargo International.

Markus Fischer/AC

## » Le changement de présidence sera bénéfique pour le Comité. « Rinaldo Zobe

Il en va de même avec les CCT que le SEV signe avec les ETC : le Comité devrait en connaître l'enjeu avant que les négociations des CCT soient terminées. Je trouve qu'au SEV la stratégie n'est pas suffisamment séparée de l'opérationnel.

**Jusqu'à présent le Comité s'est trop occupé d'opérationnel et pas assez des grandes lignes stratégiques?**

**E. Jacchini:** Je crois effectivement que l'on peut dire les choses ainsi.

d'ordre stratégique, plutôt que de devoir simplement ratifier une CCT qui est sur le point d'être signée.

**E. Jacchini:** Toutefois, les négociations avec les entreprises de transport concessionnaires deviendraient plus complexes si elles devaient transiter par un Comité composé de 21 personnes qui travaillent quasiment toutes aux CFF.

**Sinon, qu'est-ce qu'il faudrait faire pour améliorer le travail du Comité ?**

**Ce nouveau Comité est-il adapté aux structures dirigeantes du SEV ?**

**E. Jacchini:** Après 16 mois d'activité, c'est un peu tôt pour porter un jugement définitif. J'ai le sentiment que ce Comité composé de 21 membres est un peu trop grand pour pouvoir travailler de manière efficace. Et pour les membres suppléants, qui n'y participent que rarement, c'est difficile de suivre les dossiers de manière approfondie à la seule lecture des documents qu'ils reçoivent.

**R. Zobe:** Je suis aussi d'avis que c'est trop tôt pour porter un jugement définitif. Peut-être que ce sera un thème pour le congrès de

## Sous-fédérations VPV - SBV - BAU

**Jedi  
9 juin**  
16 h 45  
Berne  
Kuppelsaal  
(près du  
bâtiment  
central CFF)

■ Conférence ouverte aux cadres CFF sur le thème : « **Quelle mobilité et à quel prix ?** » par le Prof. Rico Maggi

Pour financer les infrastructures de nos transports, Doris Leuthard est à la recherche de nouvelles solutions. Le professeur Rico Maggi, de l'Université de la Suisse italienne et grand spécialiste des problèmes économiques liés aux transports, s'exprimera sur le problème des coûts de la mobilité. Au terme de cette conférence, un apéritif sera offert à tous les participants.

*VPV, SBV, BAU*

## Sections

**Vendredi  
13 mai**  
20 h 30  
Vuisternens-  
dt-Romont  
Relais  
St-Jacques

■ **VPT  
TPF Autobus**  
Assemblée générale

Ordre du jour statutaire. Exposés de Daniel Huguenot, SEV Assurances et Christian Fankhauser, secrétaire syndical SEV. La traduction simultanée est assurée. Une collation sera servie après l'assemblée.

*Jérôme Bonnet, président  
Daniel Favre, secrétaire*

**Mercredi  
18 mai**  
20 h  
Nyon  
Café-  
Restaurant  
Orange  
Mécanique

■ **VPT NStCM**  
Assemblée générale de printemps

L'ordre du jour est statutaire. Nous parlerons des divers résultats obtenus lors des négociations.

Les retraités sont les bienvenus.

*Le secrétaire de section :  
Frédéric Caille*

**Jedi  
26 mai**  
19 h 15  
Berne  
Hôtel Bern

■ **SBV Berne**  
Assemblée générale

L'assemblée sera suivie par un exposé de Peter Krebs, rédacteur du journal de l'ATE et ancien rédacteur en chef du magazine Via.

Cordiale invitation à tous nos membres, ainsi qu'aux membres de la section VPV Berne et à tous les syndiqués intéressés.

*Le comité*

**Mardi  
7 juin**  
14 h  
Berne  
Secrétariat  
central SEV

■ **VPT  
Services ferroviaires**  
Assemblée générale

La convocation et les documents relatifs à cette assemblée générale parviendront aux membres d'ici quelques jours.

Cordiales salutations.

*Ferruccio Noto*

## Pensionnés

**Jedi  
19 mai**

■ **PV Genève**  
Sortie de section  
  
*Rappel*

Destination: Fribourg. Apéro et repas de midi: restaurant PUNKT-Grenelle. Départ de GeAp 9h01, de Ge 9h10, de Nyon 9h10; Fribourg arrivée à 10h33. Si empêchement: aviser le président, tél. 022 796 33 50. Délai: lundi 16 mai 2011.

*Le secrétaire: Bob*

**Mercredi  
25 mai**  
14 h  
Lausanne  
Buffet de la  
Gare  
Salle des  
Cantons

■ **PV Vaud**  
Assemblée générale de printemps

Après une ouverture en musique, nous vous donnerons des nouvelles de l'assemblée des délégués et du congrès. Nous vous informerons sur la course du 6 juillet. Un invité animera la deuxième partie de l'assemblée. Venez nombreux.

*Le comité*

**Mercredi  
8 juin**

■ **PV Valais**  
Sortie annuelle 2011 de la section à **Favargy-le-Grand**

Notre sortie annuelle aura lieu le mercredi 8 juin 2011. Nous voyageons en train jusqu'à et au retour de Fribourg. Fribourg-Favargy et retour en bus. Un bon repas nous sera servi au restaurant du Lion d'Or. Votre participation de 30 fr. par personne comprend: l'apéritif, le repas, 2,5 dl de vin, l'eau minérale et un café crème. L'encaissement se fera au restaurant, veuillez préparer la monnaie s.v.p. Merci d'avance.

**Titres de transport:** carte annuelle, carte journalière FVP.

Horaire: aller: Brigue dép. 7h57; Visp dép. 8h07; Leuk dép. 8h18; Sierre dép. 8h26; Sion dép. 8h37; Martigny dép. 8h51; Lausanne arr. 9h40. (St-Maurice dép. 8h31/9h31; Bex dép. 8h36/9h36; Aigle dép. 8h43/9h43; Lausanne arr. 9h15/10h15). Changement de train.

Lausanne dép. 10h20; Fribourg arr. 11h03. Fribourg, bus dép. 11h08; Favargy arr. 11h36.

Retour: Favargy dép. 15h45; Fribourg arr. 16h20. Fribourg dép. 16h34 via Berne-Visp. Brigue arr. 18h11. Brigue dép. 18h28 pour le Bas-Valais. Pour les retours individuels, des informations seront données sur place par le président. Le comité espère une forte participation.

*Frédy Imhof, président*

**Jedi  
9 juin**

■ **PV Neuchâtel**  
Sortie annuelle de la section

De La Chaux-de-Fonds, il est préférable de passer par Neuchâtel (8 minutes pour changer de train). En partant à 8h02 de La Chaux-de-Fonds, il n'y a que 4 minutes à Bienne (arr. 8h42 / dép. 8h46).

**Aller:** La Chaux-de-Fonds dép. 7h42, voie 6; Neuchâtel arr. 8h19 / dép. 8h27, voie 4; Zurich HB arr. 9h56 / dép. 10h12, voie 23/24; Rapperswil arr. 10h52, petit tour de ville facultatif (Jardin des roses, Couvent des capucins, Lindenhof, Parc des biches, château, Eglise St-Johannes, Hintergasse, Hôtel-de-Ville). 12h30 repas au restaurant Seehof (en face de la gare).

**Menu:** potage du jour; steak de porc avec sauce champignons à la crème, pâtes au beurre, garniture de légumes; glace vanille-fraise avec crème.

**Retour:** Schmerikon, dép. 14h49; Rapperswil, arr. 14h57 / dép. 15h25 bateau (distance gare-port 250 m); Küsnacht ZH arr. 16h54 / dép. 17h32 (distance port-gare 150 m); Zurich HB arr. 17h45 / dép. 18h04 voie 14; Bienne arr. 19h13 / dép. 19h17 ou 19h50 voie 1; La Chaux-de-Fonds arr. 19h58 ou 20h47; Neuchâtel arr. 19h35. Titre de transport: AG ou CJ. Prix comprenant le repas, 1 bouteille de Pinot noir et 1 litre d'eau minérale pour 4 personnes et café: CHF 30.-. Encaissement dans le train entre Neuchâtel et Zurich.

**Inscriptions jusqu'au vendredi 3 juin** auprès de: Yvan Renevey, tél. 032 725 62 88 ou e-mail: renevey@net2000.ch

*Le secrétaire: M. Quartier*

## DÈCÈS

**Louis Ambresin**, conducteur retraité, Panex, décédé le 22 avril dans sa 89<sup>e</sup> année. Membre PV Vaud.

**Marguerite Bourquin**, veuve d'Edgar, décédée le 24 avril dans sa 82<sup>e</sup> année. Membre PV Genève.

**Juliette Coquoz-Gay**, veuve de César, St-Maurice, décédée le 27 avril dans sa 90<sup>e</sup> année. Membre PV Valais.

**Irène Doudin**, veuve de Roger, décédée le 28 avril dans sa 82<sup>e</sup> année. Membre PV Genève.

**Walter Ehrbar**, chef de section retraité, Biel-Bienne, décédé le 28 avril dans sa 86<sup>e</sup> année. Membre PV Biel-Bienne.

**Giorgio Fossati**, retraité, décédé le 14 avril dans sa 82<sup>e</sup> année. Membre VPT TPG.

**Walter Hofer**, ouvrier spécialiste retraité, Biel-Bienne, décédé le 6 avril dans sa

87<sup>e</sup> année. Membre PV Biel-Bienne.

**Thérèse Morel**, veuve de René, décédée le 28 avril dans sa 86<sup>e</sup> année. Membre PV Genève.

**Pierrette Page**, veuve d'Henri, Yverdon-les-Bains, décédée le 21 avril dans sa 88<sup>e</sup> année. Membre PV Vaud.

**Francisco Puentes**, employé aux manœuvres retraité, décédé en Espagne le 13 février dans sa 73<sup>e</sup> année. Membre PV Genève.

**Henri Séchaud**, mécanicien retraité, Yvonand, décédé le 23 avril dans sa 84<sup>e</sup> année. Membre PV Vaud.

**Erwin Weber**, mécanicien de manœuvre retraité (et non monteur de voies comme mentionné dans notre dernier numéro), Bière, décédé le 31 mars dans sa 85<sup>e</sup> année. Membre PV Vaud.

**André Zbinden**, mécanicien retraité, Montricher, décédé le 19 avril dans sa 87<sup>e</sup> année. Membre PV Vaud.



■ SBV Arc jurassien

## Décès de notre cher collègue Charly von Ballmoos

Le vendredi 29 avril 2011, une foule impressionnante de parents, collègues et amis s'était réunie au Temple de la

fonda une famille avant d'être nommé chef de station aux Geneveys-sur-Coffrane. Avec l'automatisation et la suppression des

un service à la clientèle parfait, notre collègue portait un regard critique sur l'entreprise CFF et son évolution. Ses suggestions et

propositions d'amélioration ont été innombrables. Elles restaient parfois incomprises et cela le contrariait.

Né dans une famille cheminote, Charly aimait à prouver la maîtrise des situations perturbées avec ses collègues du terrain. Ayant une grande soif d'indépendance et

un surplus d'énergie, il se démarquait par des solutions « hors catalogue » souvent simples et efficaces dénotant une grande logique. Il prenait un grand plaisir à maintenir d'excellents contacts avec les cheminots de toutes les corporations. Il avait le souci de l'équité et du respect des autres. Son travail, toujours personnalisé, était précis et de qualité. Son engagement pour le rail aura été exemplaire jusqu'au bout. Son fils Tanguy, dont il avait eu la garde, était pour lui une source de fierté et parfois aussi de préoccupation.

Nous garderons de Charly le souvenir d'un personnage marquant et d'un ami hors du commun. Son sourire et sa bonne humeur sont devenus légendaires.

Que son fils Tanguy, sa maman, ses frères, sa famille et ses proches trouvent ici notre message d'amitié.

SBV Arc jurassien



Charly von Ballmoos.

Coudre pour rendre les derniers honneurs à notre collègue Charly von Ballmoos, manager d'événements à Intervention. L'annonce du décès de Charly à l'âge de 48 ans a été un choc pour tous ceux qui l'ont côtoyé.

Après un apprentissage de gare en Romandie, son parcours professionnel le mena à Bärschwil, Genève La Praille, St-Imier, Neuchâtel et sa région pour s'établir ensuite à Gorgier-St-Aubin. Là, il

emplois sur cette ligne, il dut se résoudre à chercher un travail ailleurs. C'est à Travers qu'il trouva un poste diversifié au sein d'une équipe très motivée. Lors de la création du service BLKT, devenu Intervention par la suite, il trouva un nouveau métier qui lui plaisait beaucoup. Toute son expérience professionnelle, ajoutée à celle d'expert Jeunesse + Sport en course d'orientation et de formateur, lui a permis de devenir un cheminot

particulièrement à l'aise dans sa fonction et dans sa région qu'il affectionnait particulièrement. Le contact avec la nature était important pour son équilibre. Mais c'est incontestablement dans les relations humaines que Charly excellait. Un contact qui ne laissait personne indifférent.

Exigeant et très soucieux d'offrir

### Précision

Lors de la rédaction du compte-rendu de l'assemblée de printemps de la section ZPV Biel-Bienne, paru dans le *contact.sev* du 28 avril, j'ai omis involontairement de communiquer l'élection de René Gisiger à la commission de gestion. Je tiens ici à présenter mes excuses pour cet oubli et à remercier notre collègue pour son engagement spontané.

Denis Babey

VPT TPF Urbains

## Problèmes avec le trafic au centre ville

Quelques problèmes professionnels quotidiens et les revendications en vue du renouvellement de la convention collective de travail étaient au centre des discussions de l'assemblée de printemps de la section des Urbains fribourgeois.

L'assemblée de la section VPT TPF Urbains a eu lieu le mardi 12 avril à Fribourg, au dépôt de Chandolan. Elle a été présidée par Gilbert D'Alessandro en présence de 57 membres. Quelques problèmes d'ordre professionnel ont été débattus par les participants. Ainsi, sur demande du comité de section, le service d'exploitation a accepté de ne plus tracasser les conducteurs par des contrôles de vitesse internes. Cependant, le comité recommande d'adopter une conduite prudente, la sécurité étant une composante essentielle de la profession. Ce même service d'exploitation des TPF a été sollicité par le comité pour qu'il aménage des toilettes dignes de ce nom aux terminus Ty et Mt-Carmel. Encore et toujours le service d'exploitation a reçu un ultimatum de la part de la section afin qu'il trouve une solution aux problèmes de freinage des trolleybus bi-mode Hess-Man.

L'assemblée a été informée qu'une délégation du comité de section a été reçue par le syndic de la Ville de Fribourg et par le responsable communal de la circulation. La commission

LPV Vaud et Bas-Valais

## Présentation de la CoPe

L'assemblée de printemps de la section LPV Vaud et Bas-Valais s'est tenue le 15 avril dernier au Buffet de la Gare de Lausanne. Les membres présents ont reconduit le président ainsi que le caissier dans leurs fonctions. Ils ont également pris congé de la secrétaire et donné mandat au comité pour trouver des remplaçants aux postes restés vacants faute de candidatures (secrétaire, membre adjoint, représentants des dépôts de Payerne et de Saint-Maurice).

L'assemblée a approuvé les comptes 2010, dont le déficit s'est avéré moins important que prévu, ainsi

technique a été chargée d'établir un catalogue des endroits réputés dangereux sur le réseau urbain fribourgeois dans le but de trouver des solutions de manière concertée avec les responsables politiques, techniques, et ceux de l'entreprise.

Le comité de section et la commission des tours de services ont accepté la mise à disposition de deux conducteurs de réserve supplémentaires pour garantir les tours de service du dimanche. A condition que les agents soient informés le samedi avant 12 heures s'ils seront en congé ou de piquet le lendemain. Sinon, ils peuvent refuser le service de piquet.

Par ailleurs, l'assemblée soutient pleinement les revendications du Cartel SEV TPF en vue du renouvellement de la convention collective de travail de l'entreprise. Revendications qui demandent - entre autres - une classe de salaire supplémentaire, une semaine de vacances supplémentaire pour tous, la garantie de la liberté syndicale et l'amélioration de l'aménagement des horaires de travail.

Le comité



Pas toujours évident de circuler en ville de Fribourg.

que le budget 2011 qui prévoit un exercice équilibré. Après la partie statutaire, les membres présents ont bénéficié d'une présentation de la CoPe qui leur a permis de mieux comprendre le fonctionnement, les enjeux et les thèmes traités par cette commission dont le travail important est souvent méconnu et/ou décrié.

A l'issue de cette assemblée, les membres présents ont eu le plaisir de partager le verre de l'amitié, offert par leur collègue fraîchement retraité, ainsi que la traditionnelle collation.

Sonja Daadoucha, secrétaire

■ TS Mittelland

## Du beau monde

Une conseillère nationale, un conseiller national sortant et son successeur étaient présents lors de l'assemblée générale TS Mittelland.



Beat Jurt et Franziska Teuscher.

Trente collègues ont participé à l'assemblée de section à l'Hôtel Bern à Berne le 9 avril dernier. Beat Jurt, président de section, a salué la présence de Franziska Teuscher, conseillère nationale des Verts et bernoise, membre de la commission des transports et présidente de l'ATE. Elle est revenue sur le succès partiel (montant de 1,148 milliard) obtenu pour la CP CFF et a expliqué qu'elle attendait des CFF des mesures d'économie d'énergie. Une résolution votée par l'assemblée va également dans ce sens (voir encadré). Les comptes de la section ont été acceptés malgré un déficit de 3691 francs, de même pour le budget, qui prévoit un déficit de 5400 francs. Le section va cependant réfléchir à ses cotisations aux unions syndicales et à une augmentation de la cotisation pour la section à moyen terme. Avec

2.40 fr. pour la section, on est relativement bas pour l'instant, estime le président central, Werner Schwarzer. La section envoie encore en plus l'agenda SEV à chaque membre, au contraire d'autres sections. Le comité a été réélu sous les applaudissements : Beat Jurt comme président, Andreas Müller comme secrétaire des procès-verbaux, Beat Poschung comme caissier et Beatrice Mühlheim comme secrétaire. Les membres de la commission de vérification des comptes, Franz Bächler, Peter Blaser et Jürg Wymann, ont été reconduits dans leur fonction. Manfred Brunner reste la personne qui fait le lien avec l'Union syndicale Bienne-Lyss-Seeland et Beat Jurt reste le délégué à l'Union syndicale du canton de

### MULTI-SEV : NUMÉRO 1 !

Quelle assurance de protection juridique offre le meilleur service ? K-Tipp (journal des consommateurs suisse-allemand, dans son premier numéro de l'année 2011) a questionné les avocats à ce propos. Le résultat est clair : la protection juridique Coop se retrouve en première position dans quasi tous les critères et a obtenu la première place, parmi les huit plus grandes assurances, avec une note générale de 5,3. En tant que membre SEV, vous pouvez en profiter, puisque Coop est notre partenaire dans ce domaine.

Le journal K-Tipp a questionné des avocats suisses-allemands sur leurs expériences en matière de protection juridique : à quelle vitesse sont traités les cas ? Les coûts d'un avocat sont-ils souvent refusés ? Quelle est la

compétence des collaborateurs ? Le résultat a été très clair : la protection juridique Coop se retrouve en première position dans quasi tous les critères et a obtenu **la première place finale, avec une note générale de 5,3**. Pour Daniel Siegrist, directeur général de la protection juridique Coop, ce sont les efforts entrepris au cours des dernières années qui ont amené ce résultat mérité : « Nous avons beaucoup fait pour devenir numéro 1 et nous allons continuer nos efforts afin de le rester », a-t-il commenté.

Beaucoup de membres assurés ont pu compter sur l'excellent service et le soutien de la protection juridique Coop. Ils n'ont d'ailleurs jamais dû se préoccuper des coûts engendrés : dans un conflit juridique, l'assurance prend en charge les

frais d'avocats, d'experts, de tribunal et de procédure. Le SEV est fier de cette collaboration et se réjouit de pouvoir proposer la protection juridique privée et circulation à ses membres. Et cela à un prix avantageux de 78 francs par mois.

Si vous n'êtes pas encore au bénéfice de cette protection juridique, vous pouvez vous adresser au secrétariat central du SEV (031 357 57 57 / courriel [info@sev-online.ch](mailto:info@sev-online.ch)) ou encore mieux, directement à notre collaboratrice Madame Daniela Grünig (031 357 57 08 / courriel [daniela.gruenig@sev-online.ch](mailto:daniela.gruenig@sev-online.ch)). Pour des renseignements au sujet des prestations, vous pouvez appeler la protection juridique Coop au 062 836 00 00 ou consulter le site [www.coop-recht.ch](http://www.coop-recht.ch).

Berne. Beatrice Mühlheim représente la section à l'assemblée des délégués TS et au Congrès SEV. Jürg Humi a expliqué le nouveau système salarial des CFF et André Daguët, membre de la direction d'Unia et conseiller national PS jusqu'au 30 mai et Corrado Pardini, son successeur au Conseil national, ont ensuite pris la parole. *Fi/Hes*

### RÉSOLUTION

Les CFF doivent encourager de nouvelles technologies. Dans une résolution, la section dit son « étonnement » face aux déclarations des CFF, comme quoi l'entreprise ne peut se permettre une « sortie de l'énergie nucléaire ». L'assemblée demande aux

CFF un changement de cap et la création d'un « atelier concernant l'énergie dans les transports publics, en commun avec des entreprises privées et d'autres personnes issues du domaine des nouvelles formes d'énergie et de transport ».

■ 48<sup>e</sup> assemblée des délégués et 23<sup>e</sup> assemblée générale de la FSG (Coopérative des maisons de vacances et de ski des cheminots)

## Occupation et revenus des locations réjouissants

Pour la première fois, la FSG tenait son assemblée des délégués et son assemblée générale à la même date, le 6 avril.

57 personnes ont participé à cette réunion. Markus Kaeser, président, a souligné que cette façon de faire devait rendre la manifestation plus intéressante pour les coopératives. En fin d'assemblée, le bilan était d'ailleurs positif.

Markus Kaeser a pu saluer, pour la première fois, la présence d'un président SEV. Giorgio Tuti était en effet venu saluer l'assemblée. Les responsables FSG ont pu revenir sur une bonne année, au niveau opérationnel. On peut se réjouir de l'occupation, puisque la tendance

amorcée depuis 3 ans s'est confirmée. Lorsque les revenus des locations sont suffisants, il y a davantage de possibilités en matière d'entretien et d'investissements. A Samedan, on a ainsi pu investir des moyens considérables dans la rénovation des appartements et à Grindelwald on pourra installer une clôture de première qualité. Le résultat de l'année a permis d'appliquer le taux maximum d'amortissement fiscal et d'augmenter un peu les réserves de fluctuation. Le rendement des placements a été insuffisant, en raison des marchés de capitaux de l'année dernière, en particulier du franc suisse fort face à l'euro et au dollar. C'est avec une confiance contenue que la FSG entame donc la nouvelle année, puisqu'il semble y avoir un recul des réserva-

tions, qui ne pourra être contrecarré qu'en fournissant des efforts particuliers et en utilisant le bouche-à-oreille pour faire la promotion.

### Elections

Ruedi Hediger laisse un grand vide à l'administration. Durant 18 ans, il a représenté le SEV et ses membres. Il a contribué durant toutes ces années à développer l'offre ainsi qu'à prendre une nouvelle orientation stratégique. Selon le président, il était un partenaire important et conseiller à diverses occasions. « Lorsqu'on est là durant 18 ans et qu'on a survécu à trois présidents, il est temps de laisser la place à des forces nouvelles », a déclaré Ruedi Hediger dans son discours de départ, discours ponctués de diverses anecdotes. L'assemblée a désigné



Markus Kaeser, président, entouré de Ruedi Hediger et de Sandro Rubin.

son successeur en la personne de Sandro Rubin, qui travaille depuis 5 ans au SEV, en tant que remplaçant de l'administrateur des finances et qui se réjouit de marcher sur les traces de son prédécesseur. Du côté des membres individuels, Hans Brunner, membre engagé depuis des années, a annoncé sa démission. Ruedi Kallen étant décédé en début d'année 2010,

il fallait deux nouveaux membres : Heinz Tschirren et Beat Wenger. Valentin Grosjean, membre de la commission de gestion, qui s'est toujours intéressé au bien-être de la FSG, quitte sa fonction après 9 ans. Jean-Jacques Magnin, « vieux routier pensionné de l'USS », bien connu chez les cheminots, a été élu pour le remplacer.

*Communiqué de la FSG/Hes*

Comité central VPT

# Une VPT active et proche de ses membres

Le dynamisme de la sous-fédération VPT se traduit par des débats internes fort animés et par une augmentation de ses effectifs.

Les 7 et 8 avril s'est tenue à Herisau la séance de printemps du comité central VPT. Elle a été présidée de manière à la fois très décontractée et rigoureuse par Martin Ritschard. Un accueil chaleureux a été réservé au nouveau membre René Tchanz qui remplace le démissionnaire Jean-François Milani. Kurt Nussbaumer a évoqué la proposition faite au Comité SEV, d'établir la cotisation en fonction du revenu. Le groupe de travail ad hoc semble s'empêtrer dans des discussions stériles. Le président central a évoqué la nouvelle page Internet. Il a exhorté les sections à inscrire leurs dates d'assemblées et autres. Kurt Nussbaumer a mis en évidence le très bon travail effectué par la commission centrale où règne une excellente ambiance de travail et de dynamisme. Lors des discussions qui ont suivi l'exposé du président central,

les membres du comité ont fait part de leurs préoccupations. Il y a notamment le souci lié au sous-effectif dans les entreprises. Toutes les sections se plaignent d'un manque de personnel avec à la clef une surcharge de travail pour les collègues. L'avenir des caisses de pension continue à susciter des inquiétudes. Constat général : chacun pense que le monde du travail s'est durci. Malgré tout la lutte continue, plusieurs sections s'appêtent à négocier leur convention collective de travail.

## Recrutement

Certaines sections ont fait du recrutement leur cheval de bataille. La statistique SEV démontre que la sous-fédération VPT augmente le nombre de ses membres de façon substantielle (10541 membres à fin avril, ndlr). La VPT va lancer sa propre action de recrutement dans le prolongement de l'action SEV. Ceci afin d'être encore plus performante et ainsi rétribuer de façon équitable les recruteurs. Des informations complémentaires arriveront en temps utile.

Barbara Spalinger a mis en exergue le bon fonctionnement des sections VPT et

l'effort consenti pour le recrutement. Notre vice-présidente n'a pas caché que le SEV avait parfois des relations complexes avec d'autres syndicats du monde des transports. Elle a aussi évoqué les mises au concours des lignes qui ne devraient se faire qu'à des conditions strictes. Mais le SEV veille ! Par ailleurs, notre syndicat suit les discussions sur le financement des transports publics de façon attentive, prêt à intervenir le cas échéant.

Le soir venu, Hansjürg Düsel, directeur des Appenzeller Bahnen, a présenté son entreprise aux membres du comité central. Une compagnie qui entend poursuivre son développement. Cinq millions de voyageurs ont été transportés en 2010. Le directeur appenzellois s'est montré sensible aux problèmes de sécurité au travail.

## Représentativité

Le deuxième jour de séance, les discussions ont débuté tambour battant. Grâce à la rigueur du caissier Roger Maurer, les comptes de la VPT sont bénéficiaires, ils ont été acceptés à l'unanimité. La discussion sur les mandats pour les congrès futurs a

## SOUTIEN À AÏSSAM ECHCHORFI

A l'adresse de la section VPT tl : « Les membres du comité central VPT, réunis en assemblée les 7 et 8 avril 2011 à Herisau, ont pris connaissance avec consternation de l'avertissement avec menace de licenciement pour activités syndicales à l'encontre de votre membre du comité de section Aïssam Echchorfi prononcé par les Transports publics de la région lausannoise (tl). La tentative de museler les membres de votre comité de section est inadmissible. Nous sommes solidaires avec vous et soutiendrons toutes les actions syndicales que vous jugerez nécessaires d'entreprendre afin d'obtenir le retrait de l'avertissement avec menace de licenciement d'Aïssam Echchorfi. Les membres du comité central VPT soulignent que la protection des délégués syndicaux est une priorité pour le mouvement syndical et qu'il combattra toute menace proférée à l'égard des membres des comités de section. »

CC VPT

donné lieu à des échanges nourris. Chaque branche redoute un manque de représentativité. Il a été décidé que la commission centrale distribue les mandats avec la clef de répartition connue et veille à ce que les grandes et petites sections, ainsi que les régions linguistiques et les branches soient représentées équitablement. De plus, si les finances le permettent, des invitations supplémentaires pourront être faites pour les congrès 2013.

## Aller de l'avant

Pour terminer, un échange de points de vue autour des

branches professionnelles de la VPT a débouché sur la décision que chaque branche devra produire un rapport d'activité et un procès-verbal de ses assemblées et les transmettre à la commission centrale. Libre aux branches d'élaborer leurs activités et de fixer les priorités.

Cette séance du comité central a mis en lumière l'engagement et la volonté des responsables de la sous-fédération VPT d'aller de l'avant tout en étant proches des préoccupations de leurs collègues.

Gilbert D'Alessandro  
et Johan Pain



Le comité central de la sous-fédération VPT: du dynamisme à revendire!

## À TOUTE VITESSE

### VAUD

■ Le 14 mai, le Blonay-Chamby participera à la Nuit des Musées de la Riviera. [www.blonay.chamby.ch](http://www.blonay.chamby.ch)

### GENÈVE

■ Le 30 avril, la nouvelle ligne de tram 18 Cornavin-Meyrin-Cern a été inaugurée. Coût: 0,5 milliard de francs.

### JURA

■ Dès le 13 mai, le Train à vapeur des Franches-Montagnes sera à nouveau attaqué par des cavaliers masqués.

### NEUCHÂTEL

■ A La Chaux-de-Fonds, d'ici à 2014, les 12 trolleybus électriques des TRN seront remplacés par des bus diesel...

### VALAIS

■ Pour cause de travaux, tous les trains du St-Bernard Express seront supprimés jusqu'au 20 mai.



« J'attends des décisions qui nous donnent une direction claire pour le travail des deux prochaines années et qui puissent nous servir de boussole. »

Giorgio Tuti, président SEV

Le 76<sup>e</sup> Congrès du SEV se déroulera le mardi 24 mai au Kursaal de Berne

# Congrès 2011: tout sur un jour

*La nouveauté du Congrès 2011: il se déroulera sur un jour. C'est la formule choisie en 2009 lors du renouvellement des structures du syndicat. Un vaste programme attend les 250 délégués puisque élections, propositions et exposés, entre autres, se succéderont.*

Ce ne sont pas moins de 21 propositions (voir pages 15 à 18) qui seront débattues le 24 mai à Berne.

Les 250 délégués éliront également la présidence du comité SEV et la commission de gestion. Ils se prononceront sur la nouvelle charte SEV ainsi que sur les textes d'orientation du syndicat (courts extraits en page 13).

Lorsqu'on interroge le président du SEV, Giorgio Tuti, sur ses attentes face à ce Congrès 2011, il répond ainsi: « Le Congrès doit amener de bonnes discussions et des résultats. J'attends des décisions qui nous donnent une direction claire pour le travail des deux prochaines années et qui puissent nous servir de boussole. Nous devons voter des textes d'orientation concernant par exemple la politique des transports, la politique contractuelle et la politique sociale, qui seront l'objet des discussions intéressantes, du moins je l'espère. Nous devons également adopter notre charte, pro-

céder à des élections, d'une part pour la présidence du comité et d'autre part pour le renouvellement de la commission de gestion. Nous aurons beaucoup de propositions à traiter et entendrons des exposés très intéressants. Nous avons notamment invité le nouveau directeur de l'Office fédéral des transports, Peter Füglistaler, qui nous

présentera un exposé sur le financement des transports publics. C'est donc un programme très complet, même pour un Congrès d'une journée. »

Il réalise bien sûr également que les moments de fraternité entre les membres sont importants: « Parallèlement à ce programme, les participants devront pouvoir trou-

« Le Congrès doit amener de bonnes discussions et des résultats. Je me réjouis de cette journée. »

Giorgio Tuti, président SEV

ver leur compte en matière de discussions et de moments amicaux. »

La prochaine édition du journal, dont la date de parution est repoussée d'un jour

en raison du Congrès (parution le vendredi 27 mai) reviendra bien sûr largement sur cet événement, en textes et en images.

Henriette Schaffter

## Mes attentes face au Congrès 2011



**Michel Badoux, président section TS Romandie sud-ouest**  
« Notre section demande de limiter le nombre de temporaires. Sur Genève, il y en a à l'entretien, au nettoyage et à la réparation, engagés pour faire certains travaux, plus techniques, afin de nous soulager. Mais il faut les former à l'inspection et cela ne se fait pas en 60 minutes comme prétendu. Nous demandons que l'entreprise CFF n'engage pas plus de X temporaires en fonction du nombre de travailleurs du site. J'espère que notre proposition obtiendra un bon accueil lors du Congrès. »



**Daniel Anthamatten, président de Travaux Arc lémanique**  
« J'espère que notre proposition passera sans encombre. On fait quand même des travaux très pénibles et, avec l'âge, ça devient de plus en plus difficile. De plus, on travaille toujours davantage de nuit et pas de façon régulière (les nuits ne se suivent pas). C'est trop varié. J'espère donc que le Congrès décidera de soutenir cette proposition pour favoriser la retraite anticipée. Concernant les autres propositions, je dois encore étudier les documents reçus. »



**Thomas Giedemann, vice-président LPV Ticino**  
« De nombreuses propositions concernent les conditions salariales et la récupération du pouvoir d'achat. Je pense et j'espère que le Congrès les soutiendra avec conviction. Notre proposition demande d'intégrer les primes de caisse-maladie dans le calcul des augmentations salariales. J'aimerais que le SEV ne se contente pas de transférer cette proposition à l'USS mais qu'il la suive avec attention, car une augmentation des primes non reflétée dans les salaires crée d'énormes problèmes à tous. »



**Nani Moras, membre des commissions féminine et migrations et coprésidente des Femmes de l'USS**  
« Bien que l'égalité soit inscrite dans la Constitution et la législation, on en est encore loin. Le Congrès doit montrer un signal fort pour avancer dans l'égalité salariale et la conciliation travail et famille: il faut des ressources pour mener cela à bien. Il doit également s'exprimer clairement contre la politique xénophobe au travers d'une résolution; dans un syndicat, la devise doit être solidarité et non pas racisme et exclusion. »

### PROGRAMME

**9h: ouverture du congrès**

**12h: repas de midi au Kursaal**

**13h30: reprise de la séance**

**17h: clôture du congrès**

Aucune pause n'est prévue durant le congrès.

# CONGRES



Le Congrès 2009 avait vu Giorgio Tuti être élu à la direction du syndicat. Cette fois-ci, le Congrès doit élire la présidence du comité SEV.

## LES TEXTES D'ORIENTATIONS (QUELQUES EXTRAITS CI-DESSOUS) : NOTRE BOUSSOLE JUSQU'AU CONGRÈS 2013

### ■ Protection de la santé et sécurité au travail

Les entreprises de transport doivent appliquer des mesures concrètes pour protéger le personnel des agressions psychiques et physiques. La Confédération, les cantons et les communes doivent aussi trouver des solutions politiques pour que la violence dans les transports publics diminue. L'employeur a le rôle principal de la mise en place des mesures de protection contre les accidents et de sécurité au travail.

### ■ Europe

L'Union européenne a lancé la discussion sur une nouvelle vision globale du paysage ferroviaire. La tendance se résume par : concurrence,

concurrence, concurrence. Le SEV, en tant que membre de l'ETF (Fédération européenne des travailleurs des transports) s'oppose avec véhémence contre ce courant. L'ETF veut éviter une libéralisation du trafic voyageurs par rail qui risquerait d'engendrer une pénurie pour les usagers et mettrait en danger les places de travail. Elle tente de stopper le dumping salarial et social ainsi que les péjorations en matière de temps de travail en prônant la fixation de standards sociaux et la protection des travailleurs lors des mises au concours de prestations de transports publics sur la route et le rail.

### ■ Syndicat

Les directions visent à renforcer

l'avenir du SEV et à le positionner le mieux possible peuvent être définies sur deux niveaux : vers l'extérieur (positionnement renforcé et coopération avec d'autres syndicats) et vers l'intérieur (structures et recrutement des membres).

### ■ Social

Il est important que nous lancions nos propres initiatives afin de protéger l'Etat social suisse : initiative sur les salaires minimums par exemple. Le SEV travaille également avec l'USS sur l'idée d'une AVS Plus qui vise à fixer des prestations différenciées.

### ■ Politique des transports

Le SEV s'engage pour que l'on accorde à l'entretien la même

priorité qu'aux prestigieuses constructions de nouveaux tronçons. Le SEV veut conserver le système d'entreprise intégrée car il a fait ses preuves. Il plaide pour que l'organe responsable de l'octroi des sillons fasse partie de la Confédération et il s'oppose aux démarches visant à étendre la libéralisation. Les mises au concours générales dans les secteurs des bus et du chemin de fer ne sont pas une bonne méthode selon lui.

### ■ Politique contractuelle

La politique en faveur de la conclusion de CCT doit être poursuivie de manière conséquente car la pression sur les conventions collectives augmente également : le SEV est de plus en plus confronté, lors

de « renouvellements », à des situations où les acquis ne peuvent être conservés qu'au prix de grands efforts et cela réduit les possibilités d'obtenir des améliorations. Le SEV a comme objectif principal de remplacer durant les années à venir les derniers règlements du personnel par des CCT. Les travaux pour conclure d'autres conventions cadres cantonales doivent être également poursuivis de manière intensive. Le SEV doit également donner ses propres impulsions. Par exemple, la cinquième semaine de vacances doit être ancrée dans toutes les CCT, et de nouvelles possibilités de retraite anticipée ou flexible doivent être proposées.

Comité SEV du 29 avril

## Recommandations pour le Congrès

Le comité a désigné les candidats à sa présidence et a traité les propositions. Il a pris connaissance du rapport de la commission de gestion et a accepté les comptes 2010.

Pour succéder à Rinaldo Zobebe et Elisabeth Jacchini (voir interview en pages 6 et 7), le comité proposera au Congrès les noms d'Andreas Menet comme président et de Roland Schwager comme vice-président. Le comité va également faire une proposition au Congrès pour l'élection de la commission de gestion, qui se composera désormais de sept membres et deux suppléants. Le comité a adopté la charte et les textes d'orientation avec des changements minimes.

Des 21 nouvelles propositions au Congrès (voir pages 15 à 18), les suivantes ont donné lieu à discussion :

- la proposition n°1, demandant que les lettres de démission soient envoyées au secrétariat central, a été acceptée par la majorité du comité. La sous-fédération PV demande néanmoins que les sections soient informées de suite, afin qu'elles puissent prendre contact avec leurs membres dans les trois jours ;
- la proposition n°2 pour la suppression des remplaçants au comité a été refusée par la majorité, entre autres pour la raison suivante : 16 mois d'expérience, c'est trop court pour prendre une telle décision ;
- la proposition n°3, qui veut supprimer le poids différent des sous-fédérations au sein du comité, n'a pas passé le cap de la votation. C'est surtout la VPT qui souhaite conserver ce droit de vote dit des actionnaires, afin de pas être sous-représentée face aux sous-fédérations CFF ;
- la proposition n°4, qui

veut réduire de deux tiers la conférence CCT, a été refusée. Le comité proposera au Congrès d'examiner la composition de cet organe ;

- concernant la proposition n°11, pour un poste à 100% afin de développer l'égalité des genres dans les régions, le comité a décidé de recommander sa mise à l'étude, en demandant de tenir compte des ressources limitées ;
- la proposition n°19, qui demande que la Caisse de pensions SEV passe de la primauté des prestations à la primauté des cotisations afin de faire des économies, a été refusée. Dans le débat assez émotionnel à ce sujet, il a été précisé que de nombreux assurés sont déjà en primauté de cotisations, puisqu'ils ne peuvent pas se permettre un rachat. Il a été souligné que le Conseil de fondation, en tant qu'organe décisionnel,

traite déjà de cette problématique et est conscient de sa responsabilité financière ;

- la proposition n°22, demandant une caisse centrale pour les sous-fédérations et les sections, a été refusée. La raison invoquée : les sous-fédérations et les sections sont des organisations autonomes.

Des 16 anciennes propositions, le comité veut en refuser 11 et en laisser 5 en attente d'exécution, dont celle de la sous-fédération RM (désormais TS) datant de 2007, qui demande que les concubins aient droit aux FVP.

### Satisfaction de la commission de gestion

La commission de gestion a conclu, lors de la révision principale en avril, que le SEV travaille bien et qu'il est bien préparé aux défis futurs. Malgré une grande charge de travail, l'atmosphère est bonne au sein du personnel.

### Candidat à la présidence du comité SEV

## Andreas Menet



Th. Koller

Andreas Menet, 46 ans, vient de Sargans SG. Il est président central de la ZPV et travaille comme chef de train CFF au niveau national, au dépôt de Coire.

**contact.sev: Tu es candidat à la présidence du comité. Quelle est ta motivation ?**

**Andreas Menet:** Nous avons créé le nouveau comité lors du Congrès 2009. Il constitue un pas en avant vers un syndicat, moins cor-

poratiste. J'aimerais contribuer à ce que nous nous occupions davantage de questions purement syndicales, car tout ce qui relève des aspects professionnels est aujourd'hui l'affaire des commissions du personnel. Le comité devrait se charger d'aspects stratégiques, donc agir davantage et anticiper, au lieu de réagir. Après une année d'expérience, nous en prenons le chemin et j'aimerais aider à aller encore plus loin.

**Quels sont selon toi les objectifs à moyen terme du SEV ?**

Qu'il reste le syndicat le plus grand et le plus fort des transports publics. Et qu'il grandisse encore via le recrutement.

Fi/Hes

### LE SEV MAÎTRISE LES COÛTS

Le comité a accepté les **comptes 2010**, qui terminent avec un déficit de 44 700 francs. Cela provient surtout du franc fort qui a affaibli les rendements des placements financiers. Ceux-ci n'ont pas suffi à combler le déficit des comptes d'exploitation, en tant que « payeur supplémentaire de cotisations ». Les comptes d'exploitation ont également subi le recul, certes freiné, de l'effectif des membres : 255 membres plein tarif ont été perdus en 2010, donc un total de 70 000 francs en moins. Les coûts d'exploitation ont été réduits de 0,8 % par rapport à l'année précédente et atteignent 11,8 millions. Ils sont à 3,2 % en dessous du budget.

Ruedi Hediger, administrateur des finances, a souligné que les dépenses ont été gérées de manière très économe. Il faut poursuivre dans ce sens. Et afin d'assurer l'avenir financier du SEV, il faut évidemment stopper le recul des membres.

Fi/Hes

### BRENSCINO : SUR LE BON CHEMIN

A l'hôtel SEV, les nuitées ont reculé en 2010, comme partout en Suisse et au Tessin (de 6,6 %) et l'occupation des lits a diminué de 73,2 % à 70,5 %, comme l'a expliqué Ruedi Hediger, responsable de la Coopérative des maisons de vacances et de ski FSG. Grâce à un « bon management des coûts », le bénéfice d'exploitation budgétisé n'a subi que 6 % de diminution. En hiver 2010/2011, de nouvelles chambres ont été transformées et davantage de clients ont ainsi pu être accueillis en 2011, avec encore plus de confort, et « cela à un rapport qualité-prix très bon, comme toujours ! »

Fi/Hes

Il y a un potentiel d'amélioration, entre autres, au niveau informatique dans les secré-

riats régionaux et au niveau du guichet virtuel.

Fi/Hes

### Candidat à la vice-présidence du comité SEV

## Roland Schwager



A. Egger

Roland Schwager, 58 ans, vient de Wil SG. Il est président central de la VPV et responsable dans le domaine du comptage automatique de voyageurs aux CFF.

**contact.sev: Tu es candidat à la vice-présidence du comité. Quelle est ta motivation ?**

**Roland Schwager:** Le comité devrait prendre des orientations plus stratégiques. Pour l'instant, nous sommes restés trop ancrés

dans les habitudes du comité directeur. Nous devrions plutôt être aux antipodes, à savoir devenir un organe qu'on prend au sérieux, avec plus de caractère. J'aimerais aider à aller de l'avant à ce propos.

**Quels sont selon toi les objectifs à moyen terme du SEV ?**

Les CFF engagent de moins en moins de personnel ayant des professions de monopole, qui devenaient jusqu'à présent presque automatiquement membres SEV. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. C'est pourquoi nous devons être très actifs dans le recrutement, afin de rester un partenaire social fort. Idem pour les autres entreprises. Et sous partenariat social, il faut que les deux parties comprennent la même chose.

Fi/Hes

Le 76<sup>e</sup> Congrès du SEV aura lieu le 24 mai prochain

# 21 nouvelles propositions au Congrès

21 nouvelles propositions sont parvenues au secrétariat central SEV. Celles-ci seront débattues le 24 mai prochain.

■ K11.001 TS Winterthur/ comité central VPT

## Démission du SEV : envoi de la lettre de démission directement au secrétariat central SEV

### Proposition

Modification du chiffre 6.1 des statuts SEV : la démission ne peut avoir lieu que pour la fin d'une année civile, en observant un délai de résiliation de six mois (art. 70 CCS). La démission doit être notifiée par lettre recommandée au secrétariat central du SEV.

### Motivation

La pratique montre que les démissions du SEV sont traitées de différentes manières par les sections ou les régions. Le secrétariat central SEV n'est donc pas toujours au courant de tout ce qui se passe et n'est pas en mesure d'établir des statistiques objectives. Avec la modification des statuts demandée, le secrétariat central SEV est tout de suite informé d'une démission et peut effectuer les démarches nécessaires et informer les sections ou les régions.

### Prise de position

Le comité SEV recommande d'accepter la proposition.

■ K11.002 Commission centrale TS

## Organisation du comité SEV

### Proposition

Le comité SEV se compose de 21 membres. La réglementation concernant la désignation de membres remplaçants doit être supprimée du règlement de gestion (chiffre 10.2).

### Motivation

Le comité SEV est l'organe stratégique du SEV. Dans la plupart des objets traités, la

confidentialité est de mise. Les membres du comité décident sur les questions stratégiques du SEV. Cette responsabilité ne peut pas être déléguée. La solution avec des membres remplaçants n'a pas fait ses preuves et doit être annulée.

### Prise de position

Le comité SEV recommande de rejeter la proposition.

- Les expériences ne permettent pas à ce jour de tirer des conclusions.

■ K11.003 Commission centrale TS

## Règlementation du droit de vote au comité SEV

### Proposition

Chaque sous-fédération et chaque commission ne dispose plus que d'une voix au comité SEV.

### Motivation

Le droit de vote actuel est similaire au droit de vote des actionnaires. Le droit de vote des sous-fédérations (règlement de gestion SEV, chiffre 10.3) se base sur le nombre de membres à cotisation entière. La pratique montre que ce droit de vote est source d'injustices et peut défavoriser les auteurs de propositions.

### Prise de position

Le comité SEV recommande de rejeter la proposition.

- Il faut tenir compte de la grandeur des sous-fédérations pour définir la pondération des voix.

■ K11.004 Commission centrale TS

## Réorganisation des organes CCT

### Proposition

La conférence CCT CFF doit être réduite à un tiers et la commission CCT doit être dissoute. Le nouvel organe doit porter le nom de « Conférence CCT ».

### Motivation

La taille actuelle de la conférence CCT rend la tâche impossible pour les sous-fédéra-



En mai 2009, la présidente du Congrès, le président SEV et les deux vice-présidents avaient salué le discours de David Cockroft, secrétaire général de la Fédération internationale des ouvriers du transports (ITF).

tions de réunir leurs délégués avant les séances importantes. Le matériel devient de plus en plus compliqué et il ne suffit plus de seulement d'envoyer les documents aux délégués. Par exemple pour la sous-fédération TS, la nouvelle clé de répartition suivante serait appliquée.

### Ancienne version :

- 6 sièges pour la conférence (par division): 24 sièges.
- 3 sièges pour la commission (2 CFF et 1 Cargo): 3 sièges.

### Nouvelle version :

- 2 sièges pour la conférence par division: 8 sièges.

### Prise de position

Le comité SEV recommande de rejeter la proposition.

- La conférence CCT CFF/CFF Cargo se compose de 163 délégués au total (130 CFF, 33 CFF Cargo). Les délégués représentent tous les collaborateurs organisés au SEV et soumis aux deux CCT (soit plus de 15 000 personnes).

- La clé de répartition actuelle garantit une représentation équitable des intérêts de tous. Une réduction du nombre de délégués de deux tiers (de 163 à 55) remettrait sérieusement en question la représentativité de l'organe.

- Le comité SEV recommande au congrès de donner mandat au comité SEV d'examiner la grandeur de la conférence CCT et de faire un rapport à ce sujet.

■ K11.005 TS Zurich

## Travail par équipes dans les services administra-

## tifs des CFF

### Proposition

Introduction du travail en équipes de 3x8 dans les services administratifs de toutes les divisions de l'entreprise des CFF.

### Motivation

- Meilleure utilisation des locaux existants.
- Coûts d'exploitation des immeubles mieux amortis.
- Les collaboratrices et collaborateurs qui travaillent en équipes peuvent bénéficier des prestations de l'administration aussi durant la nuit.
- Cela éviterait de devoir construire d'autres immeubles pour les bureaux comme les objets prévus à Zurich Altstetten et Berne Wankdorf.
- Les économies ainsi réalisées pourraient être insufflées dans la Caisse de pensions CFF.

### Prise de position

Le comité SEV recommande de rejeter la proposition.

- Il est bien connu que le travail en équipes est souvent critiqué sur le plan de la santé. Le travail en équipes voit sa nécessité surtout dans les secteurs de production où les processus peuvent être planifiés en conséquence et les coûts de production ainsi limités.

- Le travail en équipes dans les services administratifs occasionnerait une augmentation des coûts de l'administration (plus de personnel, des indemnités supplémentaires, une plus grande dépense d'énergie, etc.). Cela ne

permettrait pas de réaliser les économies suggérées.

■ K11.006 PV Winterthur-Schaffhausen

## Hausse de la limite de commande des chèques REKA

### Proposition

Les membres SEV peuvent commander auprès du SEV deux fois par année des chèques REKA pour une valeur maximale de CHF 600.- par commande et bénéficier ainsi du rabais.

### Motivation

Diverses autres organisations et entreprises octroient à leurs membres, resp. à leur personnel des rabais allant jusqu'à 10 % sur les chèques REKA, avec la possibilité de retirer une plus grande quantité de chèques qu'au SEV. Le SEV octroie actuellement des chèques REKA à ses membres pour un montant maximum de CHF 600.- par année. A cause de la perte constante du pouvoir d'achat des pensionnés, mais aussi des actifs, le rabais actuellement octroyé de 7 % ne représente plus la même valeur qu'à l'époque où ce rabais a été instauré.

### Prise de position

Le comité SEV recommande d'accepter la proposition pour examen.

- Le SEV donne un rabais de 7 % sur les chèques Reka financé par les cotisations des membres.
- Une extension durable des

prestations doit pouvoir se baser sur un financement correct par les cotisations des membres. En cas de bon résultat annuel, il devrait être possible d'étendre cette prestation dans le sens de la proposition, pour une durée limitée à une année. Ceci va aussi dans le sens du recrutement et de l'encadrement des membres.

#### ■ K11.007 SBV Région Berne

### Indemnité pour engagement à l'extérieur pour le service intervention – management des événements

#### Proposition

Les collaboratrices et collaborateurs du management des événements reçoivent l'indemnité pour les engagements à l'extérieur selon la CCT CFF, annexe 8, chiffre 4, point 6. Cela mettrait les collaboratrices et collaborateurs du management des événements au même niveau que le personnel roulant.

#### Motivation

Les collaboratrices et collaborateurs du service intervention – management des événements de la division Infrastructure sont le « prolongement » des centrales d'exploitation en cas d'événement. Pour leur travail ils sont équipés d'un véhicule à moteur, afin d'atteindre le plus rapidement possible après une alarme le lieu de l'événement. Pendant le reste du temps, le personnel du management des événements effectue des travaux de qualité et de contrôle dans les gares et les stations situées dans leur secteur d'intervention. Cela signifie que ce personnel n'est à son lieu de service que pour la prise du service et la fin du service.

#### Prise de position

Le comité SEV recommande d'accepter la proposition.

- Transmettre à la conférence CCT

#### ■ K11.008 TS Romandie sud-ouest

### Nombre maximal d'employés temporaires

#### Proposition

Le SEV met tout en œuvre pour fixer des règles claires et définitives afin que les CFF diminuent le nombre d'engagements temporaires à

maximum 5% par lieu d'activité. A cet effet, les CFF devront être transparents vis-à-vis des partenaires sociaux (syndicats) et des CoPe.

#### Objectif

Fixer dans la CCT ou autres directives des CFF une limite en ce qui concerne l'engagement d'employé(e)s temporaires. Aujourd'hui, dans de nombreux domaines d'activités CFF, tels que les ateliers industriels, les services de l'entretien des appareils de voie, le nettoyage des voitures et des bâtiments, etc. les CFF engagent de plus en plus de salarié(e)s temporaires. Il s'agit ni plus ni moins d'une précarisation des conditions de travail. L'engagement de temporaires ne devrait pas dépasser 5% de l'effectif par service. Tout dépassement ne pourrait être toléré que dans des cas dûment justifiés (augmentation passagère du cahier des charges) et d'entente avec les partenaires sociaux (syndicats).

#### Motivation

Nombreux « temporaires » travaillent aux CFF depuis plus d'une année, il est intolérable que les travailleuses et travailleurs aient de moins bonnes conditions d'engagement pour le même travail. La diminution des engagements temporaires et la transformation des contrats en contrat à durée indéterminée aux CFF amènent une meilleure reconnaissance de ces travailleuses et travailleurs auprès de l'employeur et cela aurait des conséquences directes sur la productivité de l'entreprise.

Dans de nombreux cas aussi, les CFF utilisent l'engagement temporaire pour prolonger le temps d'essai. De plus, dans de nombreuses situations, le travail aux CFF demande des connaissances particulières, notamment en ce qui concerne la sécurité. L'engagement de personnes externes au domaine des transports publics peut avoir des conséquences négatives sur la sécurité.

#### Prise de position

Le comité SEV recommande d'accepter la proposition.

- La problématique du personnel temporaire est discutée régulièrement avec les CFF.

- La proposition est prise comme un mandat et nous essayerons de la réaliser par le biais d'un accord.

- L'objectif est de fixer une limite supérieure (par exemple 5%) et un engagement définitif après deux ans.

#### ■ K11.009 VPT tl et du GATU

### Temps minimum effectif de battement aux terminus

#### Proposition

- Le SEV met tout en œuvre afin de faire inscrire dans Loi fédérale sur la durée du travail (LDT) et son ordonnance (OLDT) un temps minimum effectif de battement aux terminus de 10 % par heures de conduite dans les transports publics d'agglomération.
- Le SEV intervient aussi dans ce sens en y inscrivant

pour examen.

- L'application d'une telle norme ne doit pas être examinée seulement pour les transports urbains par bus mais pour tous les moyens de transports concernés et elle doit être formulée de manière à contenter tout le monde.

#### ■ K11.010 Commission féminine SEV

### Revendications liées à l'égalité dans les négociations des contrats de travail

#### Proposition

La commission féminine demande que dès à présent,

déjà beaucoup d'éléments en rapport avec l'égalité. Mais la plupart des conventions collectives ne contiennent absolument aucun objectif sur l'égalité entre femmes et hommes et la CCT CFF elle-même peut être optimisée. Il faut aller plus loin sur le thème de l'égalité entre femmes et hommes et certains objectifs n'ont plus lieu d'être depuis longtemps. Il existe toujours des cas de discrimination dans la répartition des tâches, des inégalités de salaires, et les femmes font défaut dans les positions dirigeantes et les professions techniques. Rien ne favorise la conciliation entre vie familiale et profes-



Quelques délégués lors d'un vote en 2009.

les mêmes buts dans les Conventions collectives de travail (CCT).

But: fixer dans la Loi fédérale sur la durée du travail (LDT) ou de son ordonnance (OLDT) et dans les Conventions collectives de travail (CCT) un temps minimum effectif de battement aux terminus.

#### Motivation

Les constructions des horaires dans les entreprises des transports publics urbains/régionales vont de plus en plus dans le sens d'une augmentation de la productivité et de la rentabilité. Cette situation fait que les conditions de travail du personnel de conduite se dégradent d'une manière inquiétante au détriment de notre santé, de la sécurité et de la qualité des prestations.

#### Prise de position

Le comité SEV recommande d'accepter la proposition

dans toutes les futures négociations de CCT, de convention collective régionale, de conventions d'entreprises (en bref dans toutes les négociations relatives aux contrats de travail), on donne plus de poids aux revendications des femmes liées à l'égalité. Les revendications à ce sujet décidées au congrès USS 2010 seront prises en compte, en particulier un congé parental payé qui doit être pris en partie par le père, ainsi qu'une réduction générale du temps de travail.

#### Motivation

La commission féminine reconnaît les efforts du SEV pour obtenir de bonnes conditions de travail. Il est compréhensible que pour les négociations sur la CCT CFF 4, l'introduction d'un nouveau système de salaire préservant les intérêts des travailleurs ait eu la priorité. La commission féminine est aussi consciente que la CCT CFF comprend

siennelle, ainsi par exemple un congé paternité payé digne de ce nom manque encore. Si on ne fait pas pression, tout repose sur les déclarations d'intention des employeurs. Au SEV également, les intérêts des femmes sont trop souvent négligés, on oublie souvent que les syndicats représentent aussi les femmes. Le SEV doit s'engager de manière accrue pour la sauvegarde de leurs intérêts. De plus, le SEV a accepté lors du congrès USS 2010 des revendications liées à l'égalité. Il doit maintenant en tenir compte.

#### Prise de position

Le comité SEV recommande d'accepter la proposition.

- Sachant que les résultats des négociations ne répondent pas toujours à toutes les attentes.

#### ■ K11.011 Commission féminine SEV



## Travail des professionnels syndicaux en faveur de l'égalité : représentation adaptée

### Proposition

Le travail effectué par les secrétaires syndicaux dans les régions en faveur de l'égalité des genres doit être prévu pour un total de 100% de taux d'activité et fixé dans les cahiers des charges.

### Motivation

Les femmes syndicalistes ont contribué durant les dernières décennies à promouvoir au sein des syndicats l'idée que la politique syndicale d'égalité n'était pas purement et simplement une affaire de politique des femmes. Dans les syndicats comme dans d'autres organisations, les rapports mutuels entre les personnes sont une réalité. Les rapports entre les genres en font partie. Les meilleurs programmes politiques ne servent à rien si les structures entravent les femmes dans leur travail. Le groupe de travail sur l'avenir des syndicats mis sur pied par l'USS, dans lequel le SEV est représenté, en est arrivé à la conclusion que les femmes - mis à part les migrants et les jeunes - représentent un des plus grands potentiels de recrutement. Il faut des actes pour étayer cette constatation, si le SEV veut véritablement faire des efforts pour le recrutement des membres.

Les tâches qui sont effectuées sans faire partie véritablement d'un cahier des charges souffrent souvent d'un manque de ressource pour leur réalisation et en conséquence, elles sont négligées ou accomplies de manière superficielle. Si nous voulons obtenir des résultats sur le long terme, les demandes spécifiques aux genres doivent être traitées de manière visible et durable. Sinon le danger pour le SEV est que le potentiel de membres féminins, avant tout dans le domaine des prestations, se tourne vers d'autres syndicats. Pour conclure, nous faisons remarquer que le traitement des revendications syndicales soi-disant spécifiques aux femmes, comme par exemple l'égalité des salaires, la conciliation entre vie professionnelle et familiale, etc. ne se fait pas seulement pour avantager les femmes mais toute la population active.

### Prise de position

Le comité SEV recommande d'accepter la proposition pour examen.

- La demande est fondée mais c'est aussi une question de ressources (pourcentage de postes). Il faut examiner dans quelle mesure il serait possible de dégager un pourcentage de 100% en tenant compte de l'état des postes et de la répartition actuelle des dossiers.

### ■ K11.012 BAU Arc lémanique

## Retraite anticipée

### Proposition

La section TRAVAUX Arc lémanique mandate le SEV pour négocier une amélioration des conditions de retraite anticipée pour les employés-e-s soumis-es à des travaux pénibles. Par travaux pénibles, on comprend notamment les horaires irréguliers et le travail de nuit, les travaux effectués à l'extérieur ainsi que les travaux physiques. Les sections dépositaires donnent le mandat suivant au SEV:

1. Etablir, d'ici la fin de l'année 2011, les modèles possibles d'introduction d'une retraite anticipée ;
2. Entamer des négociations avec les CFF à ce sujet en

la possibilité de lancer une « campagne sur la retraite anticipée » interne au SEV (CFF et ETC).

### ■ K11.013 LPV Mittelland

## Evolution salariale durable aux CFF

### Proposition

Le SEV entreprend les démarches nécessaires pour qu'à l'avenir, lors des négociations salariales avec les CFF, il soit possible de négocier exclusivement sur des augmentations de salaire reconductibles au lieu des primes uniques qui sont insatisfaisantes.

### Motivation

Depuis des années, le personnel CFF n'a pas reçu d'augmentation de salaire durable. Avec ce système de prime unique, le personnel qui a atteint le maximum de sa plage salariale stagne du point de vue du salaire. Dans l'économie, donc aussi aux CFF, la sagesse dit que « stagner signifie reculer ». Cette vérité est aussi valable pour le salaire. Les primes uniques sont équivalentes à une stagnation, donc à un recul si l'on considère la hausse du coût de la vie. Bien que les primes uniques

qui soutiendra la revendication d'augmentations de salaire au lieu des primes.

### ■ K11.014 LPV Ticino

## Primes de base de la caisse maladie

### Proposition

Le SEV s'engage, si nécessaire avec les autres syndicats de l'USS, pour que le panier qui est utilisé pour le calcul de l'indice officiel des prix à la consommation contienne aussi les primes de base de la caisse maladie.

### Motivation

Lors des négociations salariales, on se réfère généralement à l'indice des prix à la consommation pour fixer les adaptations salariales. Ces dernières années, cet indice s'est révélé être passablement éloigné de la hausse réelle du coût de la vie étant donné que les primes des caisses maladies ont bien plus augmenté par rapport au pourcentage officiel indiqué. Afin de stopper la perte du pouvoir d'achat des travailleuses et travailleurs, il est déterminant d'intégrer les primes de base des caisses maladies dans le panier. Le fait qu'il s'agisse d'une assurance n'est pas une raison suffisante pour ne pas prendre en considération les primes pour le calcul car il s'agit d'une assurance de base obligatoire et la souscription à une telle police ne résulte pas d'un choix personnel mais répond aux dispositions de la loi.

### Prise de position

Le comité SEV recommande d'accepter la proposition et la faire suivre à l'USS.

- La revendication figurant dans cette proposition concerne tout le mouvement syndical et ne peut pas être traitée par le SEV de manière isolée.

### ■ K11.015 ZPV Lucerne

## Rentières et rentiers de la Caisse de pensions CFF

### Proposition

Le SEV, les Chemins de fer fédéraux et la Caisse de pensions CFF prennent contact immédiatement avec la Confédération afin de régler le problème des rentières et des rentiers à la Caisse de pensions CFF.

### Motivation

Il n'est pas possible d'assoir une caisse de pensions avec plus de 50 % de rentiers. 80 % des rentiers étaient autrefois des employés de la Confédération. L'acceptation de la contribution à l'assainissement de 1148 millions de francs par le Parlement fédéral permet de refinancer à peine la moitié de la sous-couverture des rentes. Le taux de couverture des assurés actifs est de plus de 100%. Avec ces mesures d'assainissement restrictives, les assurés actifs paient ainsi pour une sous-couverture que la Confédération a elle-même causée par l'insuffisance de son financement.

### Prise de position

Le comité SEV recommande d'accepter la proposition pour examen.

- La problématique des rentières et rentiers de la Caisse de pensions CFF ne peut se résoudre que par la création d'une caisse de rentiers avec garantie de la Confédération. Pendant les discussions sur le montant de CHF 1148 millions de contribution à l'assainissement, on a clairement vu que le Parlement n'avait pas la volonté politique de créer une caisse de rentiers.

### ■ K11.016 ZPV Lucerne

## Taux d'intérêt minimal et taux de conversion dans la prévoyance professionnelle

### Proposition

Par le biais de l'assemblée des délégués de l'Union syndicale suisse, nous demandons aux Conseillers nationaux et aux Conseillers aux Etats qui nous sont proches d'intervenir au Parlement pour que la part subobligatoire de la prévoyance professionnelle soit mise au même niveau que la part obligatoire en ce qui concerne l'intérêt minimal et le taux de conversion.

### Motivation

La Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle règle seulement la part obligatoire de la prévoyance professionnelle. Dans le domaine subobligatoire, les caisses de pensions définissent le taux de conversion selon leurs propres estimations. Comme toutes les primes épargnées qui se situent au-delà du minimum légal, soit toutes les



Il faut améliorer les conditions de retraite anticipée pour les employés soumis à des travaux pénibles, selon la section Travaux Arc lémanique.

2012 ;

3. Si nécessaire prévoir des mesures de lutte pour atteindre les objectifs.

### Prise de position

Le comité SEV recommande d'accepter la proposition sans les trois mandats.

- Le SEV analyse les divers modèles de retraite anticipée existants afin de développer des modèles envisageables.
- Il faudra ensuite examiner

soient considérées comme des mesures sociales (pour les grands tout comme pour les petits salaires), une évolution salariale durable est quand même un avantage pour tous.

### Prise de position

Le comité SEV recommande d'accepter la proposition.

- Le SEV prévoit de faire une « campagne d'augmentation de salaire » à l'automne 2011

sommes de prévoyance éparpillées avant 1985, tous les rachats de 2<sup>e</sup> pilier et chaque franc qui provient d'un taux d'intérêt plus élevé que le minimum légal, sont dans la part surobligatoire, ceci a de lourdes répercussions sur les futures prestations des rentes.

#### Prise de position

Le comité SEV recommande d'accepter la proposition et de la transmettre pour examen à l'USS.

• Dans la proposition, on fait allusion de manière explicite au fait que celle-ci doit être adressée aux Conseillers nationaux et aux Conseillers aux Etats par le biais de l'USS (interventions parlementaires). C'est l'USS qui doit dire dans quelle mesure cette proposition est réalisable.

#### ■ K11.017 LPV Vaud et Bas-Valais

### Directive des examens de capacité et périodiques des conducteurs

#### Proposition

Le SEV met tout en œuvre pour que des modifications soient apportées à la « directive des examens de capacité et périodiques des conducteurs de véhicules moteurs des chemins de fer selon OCVM ».

Ch. 1.4 Procès-verbaux

• Exiger un enregistrement de l'examen oral comme moyen de preuve.

Ch. 1.7 Examen complémentaire

• Un deuxième examinateur doit être présent pour les examens complémentaires. Ce doit être un expert spécialisé de l'OFT selon l'art. 55 OCVM. Le candidat à examiner devrait avoir le droit de choisir l'expert.

Ch. 2 Examen de capacité

Ch. 2.2.4 Examen complémentaire

• L'examineur définit la date de l'examen complémentaire. Pour l'examen oral, la présence d'un deuxième examinateur expert spécialisé OFT est nécessaire.

Ch. 3 Examen périodique

• Les dispositions de l'examen théorique de capacité de la présente directive sont valables par analogie pour l'examen périodique. Des dérogations sont admises par l'OFT sur demande, dans des cas individuels.

**Est réservé ch. 2.2.3 de la présente directive :**

• Condition de réussite pour un examen périodique : si la moyenne des examens écrits et oraux est de 60% et plus.

#### Motivation

La déshumanisation et l'absence de marge de variation afin de refléter une image objective de la décision des examens périodiques obligent les organisations du personnel, à l'instar du VSLE, à intervenir auprès de toutes les instances, autant aux CFF, qu'à l'OFT. Les enjeux et en particulier le droit d'exercer son métier pour le mécanicien sont tels qu'il est impératif que les différents intervenants mettent tout en œuvre pour rendre plus juste l'exercice des examens périodiques. Celui-ci ne doit en aucun cas remettre en cause la validité de leurs permis de conduite. Aucun mécanicien ne remet en question le principe d'un contrôle périodique des connaissances, s'il est établi dans le but de détecter les lacunes et d'y pallier

Le comité SEV recommande d'accepter la proposition pour examen.

• Le SEV examine et transmet ensuite les modifications proposées à la commission d'examen concernée.

#### ■ K11.018 LPV Vaud et Bas-Valais

### Négociations salariales avec les CFF

#### Proposition

Le SEV met tout en œuvre pour que, lors des futures négociations salariales avec les CFF, le personnel obtienne une augmentation mensuelle de salaire qui soit prise en compte dans le cadre de notre caisse de pensions.

#### Motivation

Il faut mettre un terme au cercle vicieux des primes versées par les CFF ces dernières années. Elles ne contentent personne et ont largement contribué à la baisse de notre

#### Proposition

Nous proposons que la caisse de pensions du SEV passe de la primauté des prestations à la primauté des cotisations.

#### Motivation

Le syndicat a, pour l'instant, une situation financière acceptable, mais notre président Giorgio Tuti a, à plusieurs reprises, mis l'accent sur le fait qu'elle peut se dégrader rapidement en cas de conflits (grèves, actions diverses) ou à cause de l'érosion des membres. Nous proposons d'anticiper et de commencer par changer le système de la caisse de pensions SEV et de passer du système de primauté des prestations à celui de primauté des cotisations. (Cela a été fait par les CFF pour économiser de l'argent. Il n'y a pas de raison de ne pas faire de même pour le SEV).

#### Prise de position

Le comité SEV recommande de rejeter la proposition.

• C'est le Conseil de fondation de la Caisse de pensions du SEV qui est responsable d'établir le plan de prestations.

• Le Conseil de fondation s'occupe d'ores et déjà de cette problématique et donnera des informations en temps voulu.

#### ■ K11.021 Commission de migration SEV

### Intégration de la population étrangère domiciliée en Suisse

#### Proposition

Le SEV soutient à tous les niveaux les objectifs de la Confédération concernant l'intégration et la cohabitation des populations étrangère et autochtone en Suisse, se basant sur les valeurs contenues dans la Constitution fédérale et la tolérance mutuelle.

Le SEV exige de lui-même et de ses partenaires sociaux qu'ils soutiennent les étrangers et les étrangers établis en Suisse depuis longtemps en leur donnant la possibilité, par le biais d'une intégration active, de participer à la vie économique, sociale et culturelle de leur région de domicile. Le SEV s'engage avec vigueur auprès de ses partenaires sociaux afin qu'ils soutiennent activement leurs collaboratrices et collaborateurs dans l'acquisition ou le développement de compé-

tences dans la langue nationale de leur région, en comptant les heures de cours comme temps de travail et en prenant les frais de cours à leur charge. Le SEV défend l'idée que l'intégration peut se faire grâce à la bonne volonté des étrangères et des étrangers mais aussi grâce à l'ouverture d'esprit de la population suisse, et qu'il est nécessaire que les étrangères et les étrangers se préoccupent aussi des activités sociales et des conditions de vie en Suisse.

#### Motivation

• Le développement des compétences linguistiques est une bonne chose pour tous : pour les collaboratrices et collaborateurs, pour l'entreprise et pour la société.

• L'évolution professionnelle ne peut avoir lieu en général qu'avec un développement préalable des compétences linguistiques.

• Pour un travail syndical fructueux, une certaine compétence linguistique est un grand avantage.

#### Prise de position

Le comité SEV recommande d'accepter la proposition.

• L'intégration des migrantes et migrants est une tâche syndicale !

#### ■ K11.022 Commission de migration SEV

### Centralisation des caisses des organisations internes du SEV

#### Proposition

Les caisses des organisations internes du SEV doivent être organisées de manière centralisée. Les caisses des sections et des sous-fédérations doivent être transférées dans une caisse centrale qui doit servir aux dépenses des sections, des sous-fédérations et des commissions.

#### Motivation

Dans les caisses des sections s'est amassée parfois une grande fortune qui sommeille dans bien des cas. Cette fortune doit être administrée de manière professionnelle et utilisée pour le travail syndical.

#### Prise de position

Le comité SEV recommande de rejeter la proposition.

• L'autonomie des organisations internes doit être conservée.



Certains mécaniciens aimeraient que le SEV fasse le maximum pour faire modifier la directive des examens de capacité et périodiques des conducteurs de véhicules moteurs des chemins de fer selon OCVM.

par des cours de formation continue adéquats. De plus, la pondération des parties théorique et pratique des examens périodiques devrait être différente de celle des examens de fin d'apprentissage. Il n'existe aucune corrélation qui ne soit soumise à de telles contraintes, où un examen périodique est l'équivalent d'un examen de fin de formation. Il est inconcevable que l'on ne prenne pas en compte l'âge et l'expérience acquise des agents permettant une pondération lors de l'examen. En aucun cas, il ne devrait constituer une sanction aussi cruciale pour notre avenir professionnel.

Prise de position

pouvoir d'achat. De plus, ces primes ne permettent plus de garantir les projections de nos rentes les plus pessimistes et contribuent à l'effondrement des prestations de notre 2<sup>e</sup> pilier.

#### Prise de position

Le comité SEV recommande d'accepter la proposition et la mettre avec la proposition K11.013.

• La proposition K11.013 de la section LPV Mittelland demande aussi des augmentations de salaire au lieu de primes.

#### ■ K11.019 LPV Vaud et Bas-Valais

### Caisse de pensions du SEV

Aïssam Echchorfi, conducteur de bus aux tl, a voulu vivre le premier 1<sup>er</sup> Mai libre de l'histoire égyptienne

## « Au Caire, la première nuit j'ai pleuré »

Membre du comité de la section VPT tl, Aïssam Echchorfi, 30 ans, a pris l'habitude de célébrer le 1<sup>er</sup> Mai dans une capitale « où quelque chose se passe ». Au Caire, il a été servi.

Sur la terrasse du Buffet de la Gare d'Aigle, ville où il habite avec son épouse et leurs deux garçons, difficile d'interrompre Aïssam dans son récit de son tout récent voyage au Caire. A son poignet, il porte la montre SEV que notre syn-

une tête brûlée, mais c'est un homme qui a la vie qui brûle en lui, qui cherche à aller au fond des choses. « Je ne veux pas être qu'un simple salarié qui travaille, mange et dort ! » dit-il pour justifier son droit à la liberté d'expression syndicale. Si certains essaient de bâillonner Aïssam, par contre c'est avec un grand intérêt que *contact.sev* l'a rencontré pour qu'il raconte comment il a vécu ce 1<sup>er</sup> Mai égyptien post-révolutionnaire.

### Qu'est-ce qui t'as le plus frappé lorsque tu es arrivé au Caire ?

La joie des gens de fêter leur premier 1<sup>er</sup> Mai libre de l'histoire de leur pays. Ils ont commencé à manifester le vendredi déjà, alors que le 1<sup>er</sup> Mai tombait sur le dimanche!

### Qu'est-ce qu'ils revendiquaient ?

En plus de manifester leur joie d'avoir trouvé la liberté d'expression, ils demandent la constitution de syndicats qui soient indépendants des partis et les ouvriers revendiquent des augmentations salariales.

### As-tu pu discuter avec des gens ? Combien gagne un ouvrier égyptien ?

Parlant l'arabe, j'ai bien entendu pu dialoguer avec énormément de personnes. Je suis resté cinq jours au Caire, j'ai visité de manière

intensive cette ville de 20 millions d'habitants. Là-bas, un employé des transports publics gagne en moyenne 150 francs par mois. Ils ont un pouvoir d'achat qui est vraiment très faible. Il n'y a aucune comparaison possible avec ce que nous avons ici. Mais ils sont d'une incroyable générosité. Je te jure, au Caire, la première nuit j'ai pleuré à cause de ce fossé Nord-Sud, à cause de cette incroyable émotion de voir un peuple qui a retrouvé sa liberté.

### Les jeunes cherchent-ils à vouloir quitter le pays vu que la situation économique est si mauvaise ?

Pas du tout, ils veulent rester en Egypte. Contrairement aux jeunes tunisiens, les jeunes égyptiens sont très fiers de leur pays et peu attirés par une Europe qu'ils trouvent compliquée.

### Les jeunes égyptiens ont joué un rôle majeur dans la révolution, comment interprètes-tu leur rôle ?

C'est grâce aux communications via Facebook, Twitter, Skipe et sms qu'ils ont réussi à se mobiliser. Là-bas, les réseaux sociaux numériques ont aidé un peuple à se libérer d'une dictature. Ici ils sont utilisés par le patronat pour nous con-



Aïssam Echchorfi le 1<sup>er</sup> Mai sur la place Tahrir du Caire en compagnie d'un ouvrier d'une usine à gaz portant l'inscription en arabe : « Ouvriers d'Egypte, unissez-vous ! »

trôler et nous réduire au silence ! Même s'ils ont peu de moyens, j'ai trouvé que les jeunes égyptiens sont intelligents, bien éduqués et incroyablement ingénieux pour bidouiller sur les ordinateurs.

### Qu'est-ce que tu as le moins apprécié durant ce séjour ?

Le Caire est une ville très bruyante, la circulation y est chaotique, il n'y a pas

une voiture sans une bosse, les gens klaxonnent en permanence. Mais cela ne m'a pas empêché d'apprécier l'immense solidarité que connaît actuellement ce peuple qui croit en son avenir parce qu'il dispose de richesses naturelles importantes. Mais ce sera difficile pour eux de reconstruire.

Propos recueillis  
par Alberto Cherubini



Toute la fierté d'ouvriers cairotes pouvant fêter librement le 1<sup>er</sup> Mai pour la première fois de leur vie.

### LA PÉTITION DEMANDANT QU'ÀÏSSAM ECHCHORFI NE SOIT PAS SANCTIONNÉ À CAUSE DE SON ACTIVITÉ SYNDICALE A RÉCOLTÉ PLUS DE 1000 SIGNATURES !

La pétition lancée par le SEV pour demander à la direction des tl de retirer la menace de licenciement lancée à l'encontre d'Aïssam Echchorfi a récolté 1024 signatures. Elle a été remise le mercredi 4 mai à Anne-Marie Depoisier, présidente du conseil d'administration des tl. Cette dernière a pris acte de la revendication syndicale. Si la direction des Transports publics lausannois ne retire pas sa menace de licenciement, le SEV poursuivra son combat au nom du respect de la liberté d'expression syndicale.

AC



**Afin de répondre aux nouveaux défis - nouvelles rames, future cadence à 15 minutes - nous souhaitons renforcer notre personnel et cherchons à engager de suite ou à convenir:**

## **des pilotes de locomotives mécaniciens(ciennes) de locomotives**

### **Activités:**

- Assurer la conduite des trains sur notre ligne
- Contrôle et vente occasionnels des titres de transport

### **Profil souhaité:**

- Formation technique ou ferroviaire avec CFC, maturité, ou mécanicien de locomotives (permis ferroviaire cat B)
- Sens des responsabilités
- Aptitude à travailler de manière indépendante
- Flexibilité (horaires de travail irréguliers)
- Bonne santé et résistance au stress
- Age idéal 25-40 ans

### **Lieu de service:**

- Echallens

## **un opérateur/trice du trafic ferroviaire**

### **Activités:**

- Assurer les tâches liées à la circulation des trains
- Gérer le service à la clientèle et la vente
- Assurer des remplacements à la conduite des trains

### **Profil souhaité:**

- CFC d'opérateur en trafic ferroviaire ou d'employé de commerce en transports publics
- Aptitude à travailler de manière indépendante
- Flexibilité (horaires de travail irréguliers)
- Bonne santé et résistance au stress
- Esprit d'initiative et sens des responsabilités
- Connaissances du système de vente Prisma

### **Lieu de service:**

- Echallens et Lausanne-Chauderon

### **Nous offrons:**

- Activité variée et intéressante au sein d'une petite équipe
- Formation interne à l'entreprise
- Prestations salariales et sociales conformes aux usages

## **Avons-nous éveillé votre intérêt ? Montez à bord !**

Date d'entrée : de suite ou à convenir

Nous vous ouvrons les portes d'un environnement professionnel varié avec possibilités d'avancement. De plus, vous profitez des avantages d'un employeur actif dans le domaine des transports publics.

### **Faites nous parvenir rapidement votre dossier de candidature à :**

Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher  
Place de la Gare 9  
Case postale 196  
1040 Echallens

[www.leb.ch](http://www.leb.ch)

## Angle droit

## Procédure abandonnée

La Protection juridique SEV a obtenu l'annulation d'une amende trop sévèrement infligée à un collègue mécanicien des Rhätische Bahn (RhB). Une affaire qui a connu un heureux dénouement.

**A Coire, les rues étroites sont nombreuses. Elles sont souvent encombrées par le trafic automobile. A travers ces rues, se faufile la ligne ferroviaire RhB qui conduit à Arosa.**

Le collègue X conduisait une composition RhB qui s'apprêtait à croiser une colonne de voitures et un camion arrêtés. Il a évalué avec prudence l'espace qu'il avait à disposition pour pouvoir passer.

## L'accident

Notre mécanicien a constaté que son rétroviseur frôlait le camion sans pour autant le toucher. Soudain il entend un bruit et une secousse. Le marchepied du train a accro-

ché le camion. L'accident n'a pas fait de blessés, mais les deux véhicules ont subi des dégâts assez conséquents. Immédiatement après le constat de police, X a demandé, à titre préventif, la Protection juridique SEV.

## Amende salée

Et il a bien fait de demander la Protection juridique SEV car deux semaines après l'accident, il a reçu une amende de 200 francs plus les frais de procédure. L'avocat mandaté par le SEV, après avoir pris connaissance du dossier, a fait recours. La compagnie RhB a soutenu les démarches de X, en lui promettant même de participer aux frais de la cause. La compagnie souhaitait obtenir un avis juridique clair sur un conflit de circulation fréquent à

Coire entre le train et les véhicules routiers.

## Constat sur le terrain

Le juge qui a été saisi de l'affaire, a voulu effectuer un constat sur le terrain. Il est monté dans la cabine d'une loc. La composition RhB a traversé Coire à une heure de pointe. Le juge a pu ainsi constater l'extrême étroitesse de l'espace entre le train et les voitures et surtout les camions. Pour le juge, le mécanicien avait agi avec toute la prudence requise en de telles circonstances et on ne pouvait lui imputer qu'une responsabilité minimale.

## Amende annulée

Par conséquent, la procédure et l'amende ont été annulées. X a même pu bénéficier d'une indemnité. Les coûts résiduels (en général, en cas de procédure légale, les coûts effectifs sont plus élevés que les indemnités perçues) ont été couverts par la Protection juridique SEV et par les Rätische Bahn.

*L'équipe de la protection juridique*

## IMPRESSUM

**contact.sev** est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Alberto Cherubini, Anita Engimann, Beatrice Fankhauser, Markus Fischer, Pietro Gianolli, Henriette Schaffter

Adresse de la rédaction: **contact.sev**, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; contact@sev-online.ch; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

## Abonnements et changements d'adresse:

Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; info@sev-online.ch

Abonnement annuel (pour non-membres): CHF 40.-

Annonces: Zürichsee Werbe AG, Seestrasse 86, Case postale, 8712 Stäfa, téléphone 044 928 56 11, fax 044 928 56 00, kontakt@zs-werbeag.ch, www.zs-werbeag.ch

Préresse: AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, SOL PRINT, Subingen; www.solprint.ch (une entreprise du groupe AZ Medien AG)

**Pour pouvoir vous faire parvenir les informations et les images du Congrès, la prochaine édition de *contact.sev* paraîtra le vendredi 27 mai.**

**Le délai rédactionnel pour l'agenda et les annonces est fixé au jeudi 19 mai à 10 h.**

## PV Jura

## Assemblée générale d'une section hyperactive

Le président Pierre Ackermann ouvre l'assemblée à 14h10 en présence de 52 membres. Il salue plus particulièrement les membres de la Chorale ainsi que l'invité du jour Michel Béguelin. Nous avons eu un grand plaisir d'entendre six belles chansons de la chorale. Une liste de signatures circule parmi l'assemblée pour l'initiative demandant des salaires minimaux. Le rapport du président commence par ces mots: « Un vieillard qui meurt, c'est comme une bibliothèque qui brûle. » Pierre Ackermann relève que nous sommes en pleine mutation avec les pays arabes, le tsunami du Japon avec ses graves conséquences. En ce qui nous concerne, la Confédération a fait un effort pour notre Caisse de pensions CFF, elle va injecter 1,148 milliard. Les actifs participent à l'assainissement par une ponction mensuelle et nous retraités, nous n'obtenons pas de renchérissement. Le SEV a obtenu des CFF l'augmentation du bon de 66 à 100

francs, mais les pourparlers continuent. Au cours de l'année écoulée, le comité s'est retrouvé à 5 reprises. Parmi les activités effectuées en 2010, le président relève le succès de la sortie à Avenches. Tout le monde a été enchanté. La traditionnelle fête de Saint-Nicolas a réuni 110 personnes. Un grand coup de chapeau à nos dames visiteuses qui effectuent un travail magnifique, lors des visites à l'hôpital ou à la maison et lors des anniversaires. Merci aussi aux responsables des marches qui organisent tout



Pierre Ackermann, président de la section PV Jura, une section qui débordait d'activités.

cela admirablement.

Michel Weber et Germain Beuret ont vérifié les comptes, ils ont tout trouvé parfaitement en ordre. Ils remercient le caissier Benoît Koller. Le président fait passer les comptes au vote, ceux-ci sont acceptés, le président remercie le caissier pour son excellent travail. Le budget 2011 reste équilibré et est accepté sans autre. Pierre Ackermann et Jean-Louis Eschmann participeront à l'assemblée des délégués et au congrès à Berne les 23 et 24 mai 2011. Dans les mutations, nous déplorons 18 décès. Il y a aussi 11 entrées, 1 transfert et 2 démissions. Le président demande une minute de silence pour les personnes disparues. 12 jubilaires sont honorés pour 40, 50 et 60 ans de SEV.

## Activités 2011

Au programme, sortie à l'Ecomusée en Alsace le **24 août**. Et la sortie d'automne aura lieu le **21 septembre**. Benoît Koller propose la visite du musée agricole de

Grandfontaine. La fête de Saint-Nicolas aura lieu le **jeudi 8 décembre**. Pour ce qui est des marches de la section, la prochaine aura lieu le **jeudi 9 juin**, destination le Rigi. Les personnes intéressées sont priées de contacter un des deux responsables, soit Lucien Mouttet 032 422 57 73 ou Roland Charmillot 032 435 58 84 (le programme complet des marches 2011 paraîtra dans le prochain agenda de *contact.sev*). Enfin, concernant la LaMal, notre président relève que Burkhalter est plus discret que Couchepin, mais quand il annonce des changements, il n'y va pas avec le dos de la cuillère. Il y aura un gros changement au niveau du financement des hôpitaux en 2012.

## Exposé de Michel Béguelin

Ce matin il était à Berne avec l'USS. L'AVS se porte bien, il n'y aura pas de problèmes avant 2025. S'agissant de la Caisse de pensions CFF, les 1,148 milliard, on ne sait pas comment ils seront versés et

en combien de tranches. Le taux de couverture actuel est de 99,7%. Pour le 2<sup>e</sup> pilier, tout va bien si la Bourse se porte bien. Du côté de l'USS, ils proposent une AVS+, plusieurs organes y travaillent déjà. Question ferroviaire, le rail est victime de son succès. Il manque 800 millions par année pour l'entretien du réseau. Concernant le Jura, il parle du raccordement au TGV Rhin-Rhône. Le 12 décembre aura lieu la mise en service de la ligne TGV Rhin-Rhône. Pour la liaison Delle-Belfort, ce sera dans 2 ans, ou au pire en 2016. Le président remercie Michel Béguelin pour son exposé et lui remet une petite attention.

Dans les divers, Pierre Ackermann fait remarquer que la caisse-maladie Atupri accorde des rabais sur les complémentaires seulement pour les actifs, pas pour les retraités. La parole n'étant plus demandée, le président clôt l'assemblée à 16h25. L'assemblée a été suivie par une collation.

*Le secrétaire: Oscar Schaub/AC*

Une excursion en toute sécurité dans un coin sauvage du Tessin

# Le sommet du Gaggio en passant par Momera

Ce sommet est cher aux habitants de Bellinzone. De là-haut la vue est splendide. Une balade familiale facile, même pour les enfants qui peuvent ainsi gravir leur premier sommet.

Marco Belloli, chef de train et président de la section ZPV Tessin, nous propose une excursion intéressante au sud des Alpes. Départ en bus de la gare CFF de Bellinzone. En



Marco Belloli.

à peine 10 minutes, on rejoint le village de Monte Carasso, situé sur la rive droite du fleuve Ticino. A 200 mètres de l'arrêt de bus, se trouve la station de téléphérique. Nous voilà suspendus au câble, dans une cabine qui nous conduit sur les monts de Momera (1350 mètres). Un arrêt intermédiaire nous fait découvrir Curzutt, un hameau récemment restauré faisant partie du village de Monte Carasso. La nuit, un sentier éclairé relie ce hameau à l'église de San Bernardo, un des monuments les plus emblématiques de la région de Bellinzone. Bâtie au XII<sup>e</sup> siècle, cette magnifique église est décorée par de magnifiques fresques.

Après avoir repris le téléphérique, on rejoint Momera. Là on peut profiter d'une petite halte dans le grotto, soit pour se restaurer, soit pour simplement boire un bon petit café. Ensuite on repart en direction de la cabane Albagno. Le chemin est bien indiqué. La première

partie du trajet serpente au milieu des sapins et des mélèzes, en longeant par endroits la sauvage vallée de Sementina. Après une heure et demie de marche, on rejoint la cabane Albagno (1870 mètres). C'est une belle bâtisse en pierre qui sert de refuge. A partir de la cabane, il faut marcher encore 40 minutes pour rejoindre le but de notre balade: le sommet du Gaggio (2267 mètres). Une excursion à la portée de tous ! Depuis la cabane d'Albagno, le mont Gaggio ressemble à un immense panettone... Il y a la possibilité de signer le livre d'or placé sous la croix installée au sommet du Gaggio. Pour les enfants, c'est un moment solennel, riche en émotion. De ce sommet, on

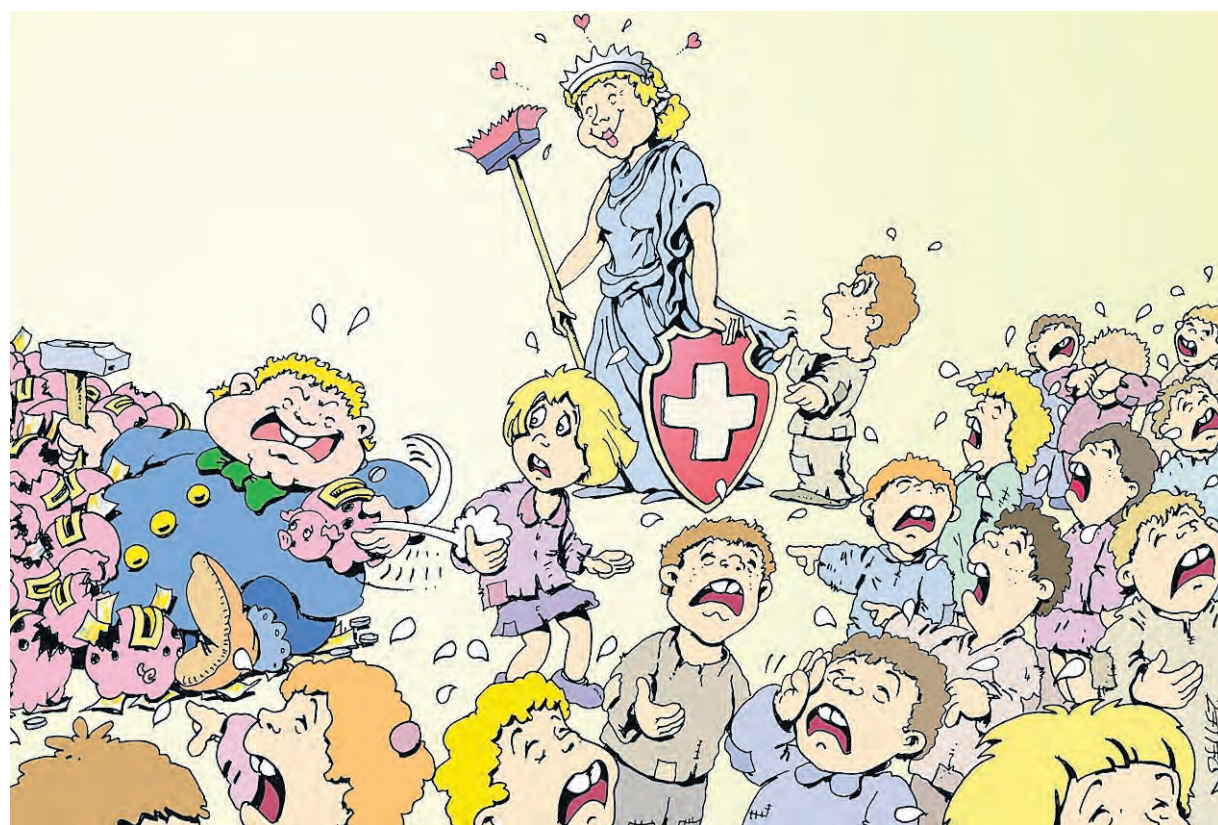


peut jouir d'une vue à 360 degrés. D'un côté la chaîne du Mont-Rose, les montagnes du Sotto-Ceneri et l'immense plaine du Pô ; de l'autre côté, les vallées du nord du canton du Tessin, avec le massif du Gothard et le haut plateau de la Greina. Et devant nous s'élève le majestueux Pizzo di Claro, le plus haut sommet de la région de

Bellinzone avec, en toile de fond, les montagnes de la Mesolcina (Grisons). Et pour ceux qui voudraient piquer un roupillon, pas de souci ! Le son des clochettes des nombreuses chèvres qui pâturent sur le sommet du Gaggio leur rappellera que l'heure est venue de regagner la plaine.

Angelo Stroppini/ACS

PELLET PIOCHE: DAME HELVÉTIQUE AIME LE FOSSÉ ENTRE HAUTS ET BAS SALAIRES... (PAGE 23)



IL Y A 50 ANS

## Congrès de la SEV

Au moment où paraîtront ces lignes, des centaines de cheminots suisses se soucieront déjà de préparer leur petite serviette de cuir et leur valise, en vue de participer au 43<sup>e</sup> Congrès de la SEV. Et c'est dans l'accueillante cité de Sion qu'ils se sont donné rendez-vous cette année, du 16 au 18 mai. Ainsi, pour la première fois dans l'histoire de la SEV, nos assises annuelles se dérouleront en Valais. Notre « Parlement des cheminots » – comme on appelle souvent le Congrès de la SEV – réunira plus de 800 personnes. Les délégués consciencieux ont eu tout loisir d'étudier l'« Annuaire SEV pour 1960 », puisqu'ils l'ont en main depuis près d'un mois déjà. Ils auront ainsi pu se rendre compte que ce « rapport moral » représente un beau bilan de réalisations collectives et individuelles.

Le Cheminot, 12 mai 1961.

Le 1<sup>er</sup> Mai célébré dans toute la Suisse

# Salaires minimums : signal fort

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté dans plus de 50 localités du pays à l'occasion du 1<sup>er</sup> Mai, le seul jour férié célébré simultanément dans le monde entier.

Les revendications des participants : des salaires minimums, plus de justice redistributive, des assurances sociales fortes, la concrétisation de l'égalité entre femmes et hommes et un monde plus solidaire.

Dans de nombreuses localités, des signatures ont également été récoltées à l'appui de l'initiative populaire de l'USS pour des salaires minimums. En l'espace de trois mois, plus de 66 000 personnes l'ont déjà signée. Les manifestants ont presque partout fustigé le creusement des inégalités entre une élite qui se targue de manière éhontée d'empocher des revenus et d'accumuler des fortunes exceptionnellement



Le cortège interjurassien se déroulait cette année à Porrentruy.

élevés et les gens ordinaires dont les salaires subissent des pressions toujours plus fortes.

Partout, la bataille a été déclarée ouverte contre ces disparités sociales en forte augmentation. A St-Gall, Paul Rechsteiner, le président de l'USS, a évoqué un remède : « Nous demandons des hausses générales des salaires réels et la compensation automatique du renchérissement pour tout le monde, cette conquête sociale, le peu spectaculaire mais importante aux yeux de la population. Et cela, en lieu et place des bonus, des primes et des excès d'un tout petit

nombre. Et il nous faut enfin des salaires minimums, de bonnes conventions collectives de travail et un minimum légal pour les branches qui ne possèdent pas de conventions collectives. Vingt-deux francs par heure ou 4000 francs par mois sont le minimum. »

Outre la nécessité de disposer d'assurances sociales fortes, et en particulier d'améliorer l'AVS, les orateurs ont abordé un autre thème, le démantèlement de l'Etat. Alain Carrupt, coprésident de Syndicom et membre du comité présidentiel de l'USS, s'exprimait à Zurich : « Les li-



La foule était présente en ville de Lausanne.

béralisations et les privatisations sont le carburant du moteur d'une répartition inéquitable. C'est la raison pour laquelle nous combattons avec succès les prochaines privatisations et libéralisations. »

En bonne place parmi les revendications, l'égalité entre femmes et hommes. Un grand nombre d'orateurs ont stigmatisé le fait que l'écart entre les salaires masculins et féminins avait recommencé à s'élargir ces derniers temps. Les syndicats, associés à de nombreuses organisations, entendent dénoncer ce scandale à l'occasion d'une campagne de grande ampleur. Le

14 juin, ils mèneront des actions sur ce thème dans toute la Suisse. Il est également prévu d'organiser des débrayages symboliques. La vice-présidente de l'USS Vania Alleva a pris la parole à Uster : « Nos revendications sont claires. Des salaires féminins plus élevés, enfin le même salaire pour un travail de valeur égale, et des conditions de travail compatibles avec la vie de famille. Le 14 juin n'est cependant pas une journée réservée aux femmes. Nous avons besoin de tout le monde, femmes et hommes, pour avancer sur le chemin de l'égalité. »

USS

Rapport de l'USS sur la répartition des revenus et de la fortune en Suisse

## Plus le salaire est élevé, plus il croît fortement

Les 40 000 personnes les mieux payées ont vu leurs salaires réels augmenter de plus de 20 %, alors que les bas et moyens salaires n'ont progressé que d'environ 2 à 4 %, c'est-à-dire bien moins que la croissance de la productivité.

Cet élargissement de la fourchette salariale est dû à l'individualisation de la politique salariale. Cette fourchette s'élargit en effet le plus dans les branches où le versement de bonus est le plus courant (banques, assurances).

Pour Daniel Lampart, « la politique salariale individualisée et les bonus privent les

bas et moyens revenus de leur part des plus-values créées ». Pour que la situation devienne plus juste, des hausses générales de salaire sont nécessaires. Le 13<sup>e</sup> salaire doit remplacer les bonus et tous les salaires doivent être protégés par des salaires minimums, via des CCT et un salaire minimum légal de 22 francs de l'heure, comme le demande l'initiative de l'USS sur les salaires minimums.

La politique fiscale et la politique en matière de taxes doivent profiter aux bas et moyens revenus. L'USS rejette les baisses d'impôts en faveur de l'épargne-logement, la suppression du droit d'émission pour les obligations et la révision de l'imposition de la propriété du logement. Cet argent public

doit servir à garantir un financement plus juste de l'assu-

rance-maladie. La priorité doit être donnée à une réduction

plus conséquente des primes de caisse-maladie. USS

### EXTRAITS DE L'INTERVENTION DE GIORGIO TUTI, PRÉSIDENT SEV

« La croissance des hauts revenus est supérieure à la moyenne et ce sont les bas salaires qui en font les frais. Cette situation est grave et elle a tendance à se généraliser. La forte progression des revenus des cadres dirigeants s'opère de manière très discrète. Le fait qu'Andreas Meyer empoche près du double de son prédécesseur Benedikt Weibel n'est pas passé inaperçu. Cependant, depuis que son salaire annuel est à peine en deçà du million, il ne vaut semble-t-il plus la peine d'évoquer le sujet. Et les CFF refusent depuis deux ans d'accorder une augmentation de

salaire à l'ensemble de leurs collaborateurs et se limitent à octroyer une prime unique. Le SEV n'est plus disposé à accepter cette manière de faire : la prochaine ronde salariale sera lancée sous le slogan « Halte aux primes », un plaidoyer en faveur d'augmentations de salaire réelles. L'automne dernier, une rumeur s'est répandue à l'annonce du revenu de 400 000 francs que touche le directeur d'une société de remontées mécaniques, alors que les salaires minimaux dans cette branche oscillent entre 2900 et 3800 francs et que le salaire moyen est inférieur à

3500 francs. Vous le constatez : les fossés entre les salaires sont même perceptibles dans le secteur des transports. Autre exemple : les salaires mensuels versés par la société de restauration ferroviaire « elvetino » étaient encore inférieurs à 2000 francs en 2005, hormis un pourcentage sur les ventes réalisées. Depuis lors, les salaires ont certes pu être augmentés, mais le pourcentage sur leur chiffre d'affaires a été abandonné. Il n'empêche : le salaire des stewards demeure bas, puisque ceux-ci gagnent 3615 francs par mois. »

Le directeur de l'Office fédéral des transports, Peter Füglistaler, sera l'invité du Congrès SEV du 24 mai

## « Je suis un homme pragmatique »

Il parle beaucoup d'argent en ce moment, mais Peter Füglistaler est confiant : d'autres thèmes prendront à nouveau de l'importance dans la politique des transports. Le directeur de l'Office fédéral des transports veut maintenir le système à un haut niveau sans lutte dogmatique.



Peter Füglistaler devant son bureau. Le signal, un cadeau d'adieu reçu des CFF, décrit son humeur du moment par la couleur.

« Si je veux aller de l'autre côté d'une maison, le fait de passer par la gauche ou par la droite ne joue aucun rôle pour moi ; je ne dois pas aller à travers non plus. » Ainsi répond Peter Füglistaler à la question de savoir ce qui est important pour lui dans ce portrait. On dit de lui qu'il est peu émotif, il complète, après une courte hésitation : « J'arrive bien à me contrôler au niveau professionnel. »

### Pas de plan de carrière

Depuis bientôt une année, Peter Füglistaler est à la tête de l'Office fédéral des transports et donc responsable de la planification de l'ensemble des transports publics suisses mais également des autorisations de circuler des véhicules, des autorisations de transport et des directives de sécurité. Le fait de connaître, en tant que chef des finances de CFF Infrastructure, le système et ses problèmes financiers, a dû jouer un rôle essentiel dans sa nomination à la tête de l'OFT. Cela n'était pas planifié, il aurait d'ailleurs pu se présenter plutôt dans une entreprise privée comme chef des finances, estime-t-il.

Pas de plan de carrière : son chemin professionnel se fait étape par étape. Il est par exemple devenu secrétaire général des CFF « en une nuit », car la place s'était libérée de manière inattendue et les autres candidats potentiels n'étaient pas disponibles à ce moment-là. Avant de dire oui, il a toujours demandé à son épouse si elle était d'accord avec le changement ; c'est pourquoi Benedikt Weibel avait dû attendre sa réponse jusqu'au lendemain matin.

### Postulation de dernière minute

Il n'a déposé sa candidature pour l'OFT qu'au dernier moment. « Ce n'est pas mon genre, mais cette fois-ci j'ai pensé que je pourrais le regretter si je ne tentais pas le coup. » Sa nomination fut une surprise, « mais surtout pour moi », estime-t-il. Il laisse entrevoir que les dernières années à CFF Infrastructure ont été empreintes

d'une grande fébrilité avec pourtant peu de résultats. Sa période préférée aux CFF a été le début de la divisionalisation, lorsque l'Infrastructure avait de grandes libertés et se développait à un rythme rapide.

Il estime avoir suffisamment de temps dans sa fonction actuelle pour traiter les affaires de manière approfondie et en discuter avec les collaborateurs. « Aux CFF, j'ai travaillé le double pour obtenir la moitié », constate-t-il. « Mais ça pourrait devenir plus turbulent dans l'administration fédérale », complète-t-il.

### La durabilité économique

Il souhaite apporter son point de vue d'économiste dans l'ensemble de l'OFT. Bien sûr l'avant de la scène est occupé actuellement par le financement des chemins de fer (« Nous avons besoin d'un milliard de francs en plus par année ! »), mais il faudra ensuite s'occuper du rapport sur le transfert puis interviendront également des questions de politique des transports générales.

L'aspect économique joue toujours un rôle selon lui, également au niveau de la sécurité. « Nous devons nous demander quelle sécurité nous voulons à quel prix », affirme-t-il. Le transport public est à un tel niveau de sécurité que des améliorations seront très coûteuses. Il souligne que les risques non évaluablement perceptibles et supportables dans le domaine des transports publics, contrairement au domaine de l'énergie atomique. Il parle pour cette raison de durabilité économique, que le système doit également remplir, parallèlement à la durabilité écologique. Il souligne que ce n'est pas facile. Les transports publics ont une bonne réputation au sein de la population et on ne peut pas la perdre.

### Ne pas être toujours sous les feux de la rampe

Aux CFF, Peter Füglistaler travaillait dans l'ombre et il est désormais une personne publique. Il a dû s'y habituer,

## BIO

**Peter Füglistaler**, 51 ans, a grandi à Wohlen AG. Après un apprentissage dans les banques et une maturité par correspondance, il a étudié l'économie à l'Université de Saint-Gall. Son doctorat avait pour thème les mesures contre la pauvreté. Son parcours professionnel a débuté à l'**Administration fédérale des finances**, où il était responsable dans le secteur de la politique des dépenses dans certains dossiers publics (NLFA, ETC, CFF, etc.). Il est ensuite passé aux CFF, où il a d'abord dirigé la planification de l'entreprise puis le secrétariat général. En 2001, il est devenu le chef des finances à l'**Infrastructure**, faisant partie du **comité directeur**. Il y a une année, il a choisi la direction de l'**Office fédéral des transports**.

A ses heures de **loisirs**, il aime le calme, fait un peu de sport et va voir des matches de handball, de football et de hockey. Peter Füglistaler est marié et a deux filles de 16 et 18 ans. Il est membre du PS et du SEV.

avoue-t-il. Il veut bien devenir public, quand il s'agit de l'aspect professionnel. « Je refuse toutes les autres invitations : il y a le professionnel Peter Füglistaler, qui est visible en public ; l'homme privé reste privé. » Lorsqu'il se rend à une manifestation sportive, il est simplement un fan, installé aux places debout. Il considère aussi comme une affaire privée le fait qu'il soit membre du PS et du SEV. Il est simplement membre là où il se sent représenté. Il s'oppose par contre aux dogmes : « Je ne peux pas défendre des dogmes. » Il finit par la fameuse phrase (citée au début de ce texte) comme quoi il va à l'objectif, que ce soit par la gauche ou par la droite. « Je fais des compromis et des concessions, mais je veux arriver au but ! »

Peter Moor/Hes